



SITUATION ECONOMIQUE EN CÔTE D'IVOIRE



LA COURSE VERS L'EMERGENCE

Pourquoi la Côte d'Ivoire doit ajuster son système financier



TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos.....	v
Liste des abréviations	vi
Remerciements	vii
Messages principaux	ix
PARTIE 1: LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA CÔTE D'IVOIRE	1
1.1 Développements économiques récents	2
A. La radiographie de la croissance.....	2
B. Inflation, politique monétaire et secteur financier.....	8
C. La qualité de gestion budgétaire	10
D. Échanges internationaux stabilisés mais avec un ralentissement au cours des derniers mois	12
1.2 Les perspectives à court et moyen termes	15
1.3 Le défi de l'émergence et de son financement	19
PARTIE 2: COMMENT ADAPTER LE SYSTÈME FINANCIER DE LA CÔTE D'IVOIRE AU DEFI DE L'EMERGENCE ?	23
2.1 Le rôle du système financier dans le développement économique	24
2.2 Le système financier ivoirien et les raisons derrière son retard	26
A. Situation actuelle du système financier ivoirien	26
B. Les raisons du retard	31
2.3 Vers un système financier plus performant : Trois pistes de réflexion	36
ANNEXES STATISTIQUES.....	43

LISTE DES TABLEAUX :

Tableau 1 : Perspectives macroéconomiques.....	15
Tableau 2: Les défis de la Côte d'Ivoire à la lumière de la performance dans deux pays à revenus intermédiaires en Afrique	20
Tableau 3 : Les banques ivoiriennes sont rentables en dépit d'une gestion guère efficiente, 2014	30

TABLE DES GRAPHIQUES :

Graphique 1: Un taux de croissance largement au-dessus de la moyenne historique / Comparaison Régionale.....	3
Graphique 2: Le pays avec le 6eme taux de croissance le plus rapide du monde, 2015.	3
Graphique 3: La contribution sectorielle à la croissance économique, côté de l'offre.....	4
Graphique 4 : les sources de la croissance économique du côté de la demande	5
Graphique 5 : Impact du hausse du prix bord champ sur :	8
Graphique 6 : Taux d'inflation maîtrisé et aligné sur ceux de la région.....	9
Graphique 7 : Croissance monétaire tirée par crédit et avoirs extérieurs / La forte croissance du crédit.....	10
Graphique 8 : La performance budgétaire	11
Graphique 9: Des comptes extérieurs relativement stables.....	13
Graphique 10: La croissance des exportations et des importations par type de produits	14
Graphique 11: La tendance baissière de la croissance des exportations et des importations au cours des derniers mois.....	15
Graphique 12 : La prospérité économique et le développement financier vont de pair, 2014.....	25
Graphique 13 : Une bancarisation faible par rapport à plusieurs pays africains et émergents, % du PIB, 2014.....	28
Graphique 14 : Les Ivoiriens détiennent peu de comptes bancaires mais beaucoup de comptes mobiles	29
Graphique 15 : Taux d'épargne relativement bas... mais qui correspond au niveau de développement économique du pays	31
Graphique 16 : Peu d'épargnants ivoiriens utilisent des comptes bancaires	32
Graphique 17 : La faible transformation de l'épargne en dépôts bancaires.....	32
Graphique 18 : Les banques ivoiriennes ont une faible propension à faire des crédits même s'il y a eu une forte augmentation depuis 2011.....	35
Graphique 19 : Les taux d'intérêts moyens sur les crédits à la consommation au Pérou avant et après la mise en place de l'outil de comparaison.....	42

AVANT-PROPOS

C'est avec plaisir que je préface cette troisième édition du rapport sur la situation économique en Côte d'Ivoire. Mon plaisir est d'autant plus grand que, pour reprendre une formule bien ivoirienne, « *les nouvelles sont bonnes* ». Avec un taux proche de 10% pour la quatrième année consécutive, le pays a reporté en 2015 non seulement une croissance économique parmi les plus rapides du continent mais de l'ensemble de la planète. Les perspectives restent favorables pour 2016 malgré un environnement global et régional fragilisé.

Cette performance mérite d'être soulignée car elle n'était pas triviale à la sortie de la crise politique en 2011 – rares sont les pays qui ont réussi à aligner une croissance à presque deux chiffres pendant 5 années. Elle prend également place dans un contexte international morose où de nombreux pays africains ont été heurtés par la chute des prix des matières premières.

Avec le succès viennent les responsabilités, et l'objectif avoué des autorités ivoiriennes est de transformer leur pays en une économie émergente aussi vite que 2020. Ce rapport argumente que ce défi va requérir un plus grand partage des fruits de la croissance, une amélioration du climat des affaires pour générer des gains de productivité, un renforcement de la gouvernance pour améliorer la gestion des deniers publics, et identifier les sources de financement nécessaires au développement économique.

Bien que tous ces aspects méritent une attention particulière, l'accent est mis sur la problématique du développement du marché financier local. Depuis 2012, le marché financier ivoirien s'est transformé avec non seulement une forte poussée des crédits bancaires mais aussi l'arrivée de nouvelles banques, notamment régionales, et le développement d'opérateurs non-bancaires comme les compagnies de téléphonies et les établissements de microfinance. Cette dynamique positive devra, toutefois, s'accélérer car la profondeur du système financier ivoirien reste encore éloignée des standards que l'on retrouve dans les pays à revenus intermédiaires en Afrique et même par rapport au Sénégal ou le Togo.

Ce rapport, après avoir dressé un diagnostic sur les raisons derrière le retard du marché financier ivoirien, propose les directions possibles qui visent à stimuler le débat autour de cette question essentielle pour l'avenir économique de la Côte d'Ivoire.

Pierre Laporte

Directeur des Opérations pour la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Burkina Faso et le Togo

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
ATM	Automated Teller Machine
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BIAO	Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale
BIS	Bank International of Settlements
BNI	Banque Nationale d'Investissement
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
CEO	Chief Executive Officer
CIE	Compagnie Ivoirienne d'Électricité
CNCE	Compagnie Nationale des Commissaires Enquêteurs
EU	European Union
FMI	Fonds Monétaire International
GEP	Groupement des Entreprises et des Professionnels
GSMA	Global System for Mobile Association
HICP	Harmonised Index of Consumer Prices
ICOR	Incremental Capital Output Ratio
IFC	International Finance Corporation
IMF	International Monetary Fund
IPC	Indice des Prix à la Consommation
NBER	National Bureau of Economic Research
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PND	Programme National de Développement
PPP	Partenariat Public Privé
RCCM	Réseau des Centres Communs de Microscopie
SBS	Scandinave Brake System
SFD	Société Financière de Distribution
SFI	Société Financière Internationale
SGBCI	Société Générale de Banques en Côte d'Ivoire
TGV	Train à Grande Vitesse
TPE	Terminal de Paiement
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNACOOPEC-CI	l'Union Nationale des Coopératives d'Épargne et de Crédit de Côte d'Ivoire
US	United States
USD	United States Dollar
WEF	World Economic Forum

REMERCIEMENTS

Ce rapport a été préparé par Jacques Morisset avec la participation de Samba Ba (première partie) et Caroline Cerruti (deuxième partie). Rasamane Ouedraogo a aussi contribué aux analyses techniques et à la compilation des données. Roy Katayama a contribué à l'analyse de la pauvreté dans le secteur du cacao. L'équipe du FMI sur la Côte d'Ivoire, dirigée par Ghura Dhaneshwar, est remerciée pour ses commentaires ainsi que Cédric Mousset, Laurent Gonnet, et Raju Singh. Kadidiatou Bah et Taleb Ould Sid'ahmed ont aidé au formatage du rapport. Joseph Anoh a participé à l'édition du rapport. Les rédacteurs du rapport ont également bénéficié des conseils et encouragements de Pierre Laporte, Seynabou Sakho, et Alejandro S. Alvarez de la Campa.



www.sib.ci

nous

www.sib.ci

nous

taux de 3%
propriétaire

www.sib.ci

comptez pour nous

MESSAGES PRINCIPAUX

Comme le dit un proverbe ivoirien : « il ne faut pas attendre la pluie pour se laver ». La Côte d'Ivoire vit une embellie économique depuis le retour de la stabilité politique en 2012. Avec un taux de croissance, autour de 9% en moyenne par an, le pays est devenu un des « champions » africains dans un contexte régional somme toute morose. Le succès ivoirien est visible à travers les avions remplis d'hommes d'affaires venant de tous les horizons, les cotations en hausse des agences internationales de crédits, l'engagement des bailleurs de fonds avec plus de 15 milliards de dollars promis lors du dernier groupe consultatif organisé en mai dernier à Paris et dans l'effervescence des beaux quartiers d'Abidjan.

Pourtant cette embellie, si elle offre des opportunités, impose aussi des responsabilités aux décideurs politiques du pays. En effet, le maintien d'une croissance rapide va devoir être accompagné par une hausse des gains de productivité et un partage de ses fruits avec une plus grande partie de la population. Bien que des progrès aient été accomplis au cours de ces dernières années, près de la moitié des ménages vit encore en dessous du seuil de pauvreté et le pays souffre de déficiences dans la gestion de ses deniers publics et des situations de rente dans des secteurs prioritaires en manque de concurrence. Bref, le pays se doit d'améliorer sa compétitivité et sa gouvernance pour aboutir à plus d'efficacité et d'équité.

Parmi les faiblesses actuelles de la Côte d'Ivoire s'inscrit le sous-développement de son système financier qui n'apparaît pas assez performant et inclusif pour jouer son rôle d'intermédiation financière et ainsi faciliter l'essor des entreprises et l'amélioration des conditions de vie des ménages. Aujourd'hui, le système financier ivoirien offre proportionnellement 3 à 4 fois moins de crédits que celui dans les pays à revenu intermédiaire comme l'Afrique du Sud et le Maroc. Sa profondeur est moindre qu'au Sénégal et au Togo. Parce que cette insuffisance peut nuire à l'ambition du pays d'atteindre son émergence, elle est analysée en détail dans la deuxième partie de ce rapport sur la situation économique en Côte d'Ivoire.

Partie 1: L'état de santé de l'économie ivoirienne

Le TGV ivoirien continue de rouler à grande vitesse. L'économie continue de croître à un taux proche de 10% si

bien que le PIB du pays a presque doublé depuis 2011. Cette croissance est multidimensionnelle dans le sens qu'elle est tirée par la bonne performance de l'agriculture et l'expansion du secteur manufacturier et des services. Les comptes extérieurs ont également pu tirer leur épingle du jeu, en partie grâce à des termes de l'échange favorables, alors que le gouvernement a continué sa politique tournée vers des investissements en infrastructure, y compris à travers des partenariats avec le secteur privé.

La plupart des voyants sont au vert avec une inflation maîtrisée (même si les prix de certains produits alimentaires—attiéké et légumes frais -ont fortement augmenté ce dernier trimestre), un déficit de la balance extérieure stabilisé ainsi qu'un solde budgétaire autour de 4 % du PIB. L'expansion du crédit octroyé par le système financier, de plus de 30 % en 2015, traduit la forte demande du secteur privé et une plus grande concurrence en partie due à l'arrivée de nouvelles banques au cours de ces dernières années.

La véritable question, aujourd'hui, est de déterminer combien de temps l'économie ivoirienne pourra continuer sur ce rythme de croissance accélérée. D'aucuns prétendent que l'effet de rattrapage qui avait prévalu à la sortie de crise a commencé à s'estomper. Par exemple, les contributions des bailleurs de fonds ainsi que celles des investisseurs étrangers ont peut-être atteint un plafond en fonction du PIB. Le contexte extérieur pourrait aussi se montrer moins favorable, en particulier l'évolution des prix des matières premières ainsi que le resserrement de la politique monétaire américaine qui a déjà entraîné une hausse des coûts d'emprunts sur les marchés internationaux pour les pays africains, y compris la Côte d'Ivoire.

L'économie ivoirienne devrait continuer sur une trajectoire de croissance autour de 8% dans les prochaines années. Cette prévision sera influencée par l'évolution des risques externes auquel devra faire face le pays. Ceux-ci ne sont pas insignifiants, à commencer par le risque terroriste jusqu'aux variations des prix des matières premières et au ralentissement économique dans les pays émergents. Les risques climatiques, notamment la pluviométrie, continueront à influencer sur la performance de l'agriculture.

L'avenir économique de la Côte d'Ivoire dépendra aussi en grande partie de sa capacité à générer des gains de compétitivité au sein de son appareil productif, tout en assurant un meilleur partage des fruits de la croissance économique. Il faudrait reconnaître que l'atteinte de ces objectifs va nécessiter des réformes et des changements de comportements qui vont au cœur du fonctionnement de l'économie et de la société ivoirienne.

On peut en donner deux exemples. Le premier concerne la compétitivité qui va requérir un effort soutenu pour réduire les barrières à l'entrée et ainsi accroître la concurrence qui reste le meilleur moyen pour encourager l'innovation et une baisse des coûts (ainsi qu'une hausse de la qualité) pour les consommateurs. Cela implique une amélioration du climat des affaires car les barrières administratives sont souvent une protection déguisée pour les opérateurs déjà en place. La fourniture de services de meilleure qualité et moins chers devient aussi une obligation pour devenir plus compétitif, notamment dans les secteurs des communications, de l'énergie, des transports et des services financiers qui ont tous une portée transversale sur l'ensemble des activités économiques. D'ailleurs, le Président Ouattara l'a bien compris en annonçant, dans son discours du 1er mai 2016, une ouverture du secteur de l'énergie aux opérateurs privés.

Le deuxième exemple est sur le besoin d'améliorer la gestion des deniers publics. Il est vraisemblable que le gouvernement ne pourra pas continuer à accroître ses dépenses au rythme de ces dernières années (en hausse de 50% entre 2012 et 2015) ce qui va nécessiter un effort afin de mieux rentabiliser les ressources disponibles. Pour cela, il faudra améliorer tant l'efficacité allocative que financière du budget.

Un des défis majeurs de la Côte d'Ivoire sera de financer son développement. Sur la base du modèle utilisé depuis son indépendance, la stratégie du pays repose surtout sur la contribution du financement extérieur, soit sous forme d'aide ou d'investissements directs étrangers. Pourtant, au regard de ce que qui se fait dans les pays en voie d'émergence comme le Maroc et l'Afrique du Sud, les ressources intérieures seront amenées à jouer un rôle majeur. Il faudra donc accroître le recouvrement des impôts et développer la capacité d'intermédiation financière au sein du pays.

Partie 2: le système financier ivoirien face au défi de l'émergence

Le défi de l'émergence requiert un système financier performant et inclusif. Or, aujourd'hui, celui-ci n'est qu'embryonnaire en Côte d'Ivoire. Le montant des crédits y est si réduit que près de 2/3 des opérateurs privés se plaignent du manque d'accès au financement externe ce qui est plus élevé que dans la plupart des autres pays de la sous-région et loin des standards des pays à revenus intermédiaires. Le système financier est aussi insuffisamment diversifié puisque les banques commerciales comptent pour environ 80% de la totalité des actifs.

A titre d'illustration, si la Côte d'Ivoire parvenait à un niveau de développement financier similaire à celui atteint en Namibie ou au Cap-Vert aujourd'hui, son taux de croissance du PIB pourrait connaître un accroissement supplémentaire de 2%. S'il rejoignait le niveau de l'Afrique du Sud, l'impact serait alors d'environ 5%. L'enjeu est donc de taille.

Le manque de profondeur du système financier ivoirien transparait dans la faiblesse des crédits octroyés mais aussi par son manque d'inclusion. En effet, il n'y a qu'un Ivoirien sur 8 qui détient un compte bancaire. Ce ratio est en partie compensé par l'essor des comptes mobiles puisqu'environ 25 % des ivoiriens en possèdent aujourd'hui. Même en incluant ces derniers, le manque d'inclusion financière est visible car la proportion d'adultes avec des comptes bancaires et mobiles dépassent 70 % et 59% respectivement en Afrique du Sud et en Namibie.

Ce manque de profondeur s'explique par deux raisons principales. La première est que si les Ivoiriens épargnent plus que le reste de l'Afrique, ils ne le font pas dans les établissements bancaires. Il n'y a pas plus que 15 % des épargnants ivoiriens qui placent leurs économies dans des établissements financiers, soit 3 fois moins que l'Africain moyen. Si l'explication derrière ce comportement est multiple, elle trouve son fondement dans un simple choix de portefeuille des épargnants, qui doivent faire face à des coûts de transactions élevés pour ouvrir et gérer un compte bancaire alors que leurs bénéfices sont minimes. Les coûts de transactions sont visibles à travers le temps perdu dans les transports, les files d'attente et les commissions encaissées par les banques.

La deuxième raison est que le taux de transformation des dépôts en crédit reste faible en Côte d'Ivoire. Ce taux est équivalent à environ 75 % (contre pratiquement 100% au Sénégal) ce qui indique que les banques préfèrent garder des liquidités ou investir dans d'autres placements, comme les titres émis par l'Etat. En plus, quand les banques prêtent, elles le font surtout pour un groupe de clients privilégiés (5 clients constituent 1/3 de la totalité des crédits) et à court terme. Les raisons invoquées par les banques sont la faiblesse des dossiers et des garanties apportées par leurs clients potentiels. Le manque chronique d'information financière sur les entreprises et les demandeurs de crédit est aussi un frein considérable. Il est vrai que dans tous ces domaines la Côte d'Ivoire, comme presque tous les pays de la sous-région, est en retard, avec peu d'instruments collectifs opérationnels pour pallier aux lacunes du marché.

Ce rapport propose trois pistes de réflexion. La première piste consisterait à rapprocher les banques de leurs clients de manière à réduire les coûts de transactions et ainsi accroître l'inclusion du système. Ce rapprochement peut être physique, en suivant l'exemple du Kenya où le nombre de succursales bancaires et de machines ATM s'est multiplié, ou par l'intermédiaire d'agents bancaires. Les clients continuent à privilégier le contact physique avec leurs banquiers alors que l'infrastructure bancaire est sous développée en Côte d'Ivoire, surtout dès qu'on quitte Abidjan. Ce rapprochement doit aussi être virtuel en profitant de la révolution technologique car si

les banques ivoiriennes ont déjà pris des initiatives elles peuvent faire plus. Elles peuvent aussi faire plus pour réduire leurs coûts de fonctionnement qui, comptant pour plus de 60% de leurs revenus, suggèrent une marge de manœuvre non négligeable.

En parallèle, le rapprochement de leurs clientèles pourrait s'effectuer en abaissant les risques associés à l'octroi de crédits. Les banques peuvent innover davantage et l'Etat, ainsi que la BCEAO, peuvent opérationnaliser le bureau régional de crédit, ainsi que le registre des suretés mobilières récemment mis en place.

La deuxième piste serait de diversifier le système financier. Un vent nouveau a été insufflé par les opérateurs non bancaires, en particulier les compagnies de communication et les établissements de microfinance. Les opérateurs de téléphonie mobile pourraient se transformer en établissement de microcrédits comme au Kenya, et la législation sur la microfinance pourrait s'assouplir pour leur permettre d'émettre des chèques ou des cartes de crédit/débit. De nouveaux produits financiers pourraient être développés, mieux adaptés aux besoins de la clientèle, comme le crédit-bail ou l'affacturage dont l'usage reste minimal en Côte d'Ivoire.

Enfin, la troisième et dernière piste serait de sécuriser le système financier à travers une régulation forte ainsi que l'éducation des clients. Plusieurs exemples concrets sont développés dans le texte principal.



PARTIE 1: LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA CÔTE D'IVOIRE

- En 2015, le TGV ivoirien a continué sa marche en avant avec une croissance économique autour de 10% et des voyants fiscaux ainsi que financiers tournés vers le vert.
- Les perspectives à court et moyen termes restent bonnes tant que la politique budgétaire suivie par les autorités restera équilibrée et que l'attrait des investisseurs privés se maintiendra, en particulier dans le secteur de la transformation agroalimentaire.
- Le pays reste exposé aux chocs externes, à commencer par les variations des prix des matières premières (les exportations ont chuté début 2016) mais aussi les risques climatiques (les prix de certaines denrées alimentaires ont explosé ce dernier trimestre), et les incertitudes liées à l'insécurité régionale croissante (avec les attaques de Grand-Bassam en mars 2016).
- La course de la Côte d'Ivoire vers l'émergence va dépendre de la capacité du pays à répondre aux défis de (i) la croissance partagée ; (ii) des gains de productivité ; (iii) d'une meilleure gouvernance et (iv) du financement de la croissance.

En 2016, l'économie ivoirienne continue sur sa lancée amorcée depuis la fin de la crise post-électorale de 2011. La croissance économique reste forte et les équilibres financiers, budgétaires et monétaires sont globalement maîtrisés. Toutefois, la véritable question qui se pose aujourd'hui est de comprendre dans quelle mesure la performance économique actuelle peut être maintenue dans les années à venir quand les effets de rattrapage auront disparu au fur et à mesure. Pendant la période 2012-2015, la forte croissance économique ivoirienne a été portée par le retour des investisseurs après plus d'une décennie de crise, y compris les partenaires au développement puisque l'aide publique au développement a quasiment triplé durant cette période et par le retour du pays sur les marchés internationaux de capitaux. L'économie ivoirienne a aussi bénéficié de conditions extérieures favorables, en particulier des termes de l'échange en hausse, et d'une pluviométrie ayant permis de bonnes récoltes en 2014 et 2015.

Les perspectives à court et moyen termes restent bonnes, notamment si les conditions extérieures se maintiennent pour la Côte d'Ivoire. Le gouvernement a initié des réformes tant au niveau de sa gestion budgétaire que dans l'amélioration du climat des affaires qui devraient porter leurs fruits dans les années à venir. Néanmoins, il conviendra également de gérer les risques budgétaires qui pointent à l'horizon, y compris les incertitudes sécuritaires.

Le maintien d'une croissance forte et soutenue au cours des prochaines années va largement dépendre de la capacité des autorités à répondre à quatre défis. Le premier est celui d'arriver à étendre les retombées de la croissance économique à une plus grande proportion de la population. En effet, au cours de ces cinq dernières années, en dépit d'une augmentation de plus de 20 % du revenu national par tête en termes réels qui est passé de 1180 dollars des EU en 2011 à 1440 dollars des EU en 2015, la pauvreté n'a reculé que de moins d'un point par an, se situant à 46,3% en 2014 contre 48,9 % en 2008. Le deuxième défi est celui de la compétitivité, qui est d'améliorer l'environnement des affaires pour créer un climat propice à l'innovation, alors que le troisième est celui de la gouvernance afin d'améliorer la gestion des deniers publics. Enfin, le quatrième et

Le maintien d'une croissance forte et soutenue au cours des prochaines années va largement dépendre de la capacité des autorités à répondre à quatre défis.

dernier défi est celui du financement nécessaire pour répondre aux besoins énormes du pays tant en matière d'infrastructures que de services sociaux. Ces quatre défis sont soulignés et discutés dans le nouveau Plan National de Développement (PND) élaboré par les autorités pour la période 2016-2020 pour conduire le pays à l'émergence d'ici à 2020. Un Groupe Consultatif a été organisé les 17 et 18 mai 2016 à l'effet de mobiliser les ressources nécessaires au financement de ce Plan.

L'examen de la situation économique de la Côte d'Ivoire commence par un rappel des développements économiques récents, en mettant l'accent sur la nature de la croissance et la politique budgétaire menée par le gouvernement. Ensuite, les perspectives à court et moyen termes sont discutées à la lumière des actions entreprises par les autorités et dans un contexte où les risques tant internes qu'externes ne sont pas négligeables. Enfin, cette première partie conclut en indiquant que le succès du modèle ivoirien dépendra, dans une large mesure, de la réponse que les autorités apporteront aux quatre défis mentionnés ci-dessus, avec une attention particulière à celui associé au financement et au besoin d'ajuster le système financier du pays.

1.1 Développements économiques récents

L'économie ivoirienne poursuit sa bonne lancée pendant ces premiers mois de l'année 2016. Les élections apaisées de fin 2015 ont contribué à renforcer le sentiment de relative stabilité politique et sociale, même si des fragilités subsistent. Le Gouvernement a également continué sa politique budgétaire, à la fois prudente en limitant les emprunts tant intérieurs qu'extérieurs et ambitieuse par des investissements massifs en infrastructure dans le cadre d'une poursuite de ses objectifs en fourniture de services sociaux de qualité et beaucoup plus accessibles. Sur le plan extérieur, les prix des principaux produits commerciaux échangés par la Côte d'Ivoire se sont maintenus, expliquant la stabilité des comptes extérieurs du pays.

A. La radiographie de la croissance

En 2015, la croissance économique de la Côte d'Ivoire s'est située à 8,3%, confirmant l'embellie qui a commencé en 2012. Le revenu du pays s'est ainsi multiplié par 55% en moins de cinq ans, ce qui est une performance remarquable tant en termes de perspective historique que dans une comparaison internationale (Graphique 1). Non seulement de tels taux de croissance n'ont pas été atteints en Côte d'Ivoire depuis la deuxième partie des années 1970 mais le pays domine l'espace UEMOA et même le continent africain. En 2015, la Côte d'Ivoire a enregistré le deuxième taux de croissance le plus élevé en Afrique sub-saharienne, juste derrière l'Éthiopie. Au niveau mondial, la Côte d'Ivoire se situait au 6ème rang des économies à plus forte croissance (Graphique 2).

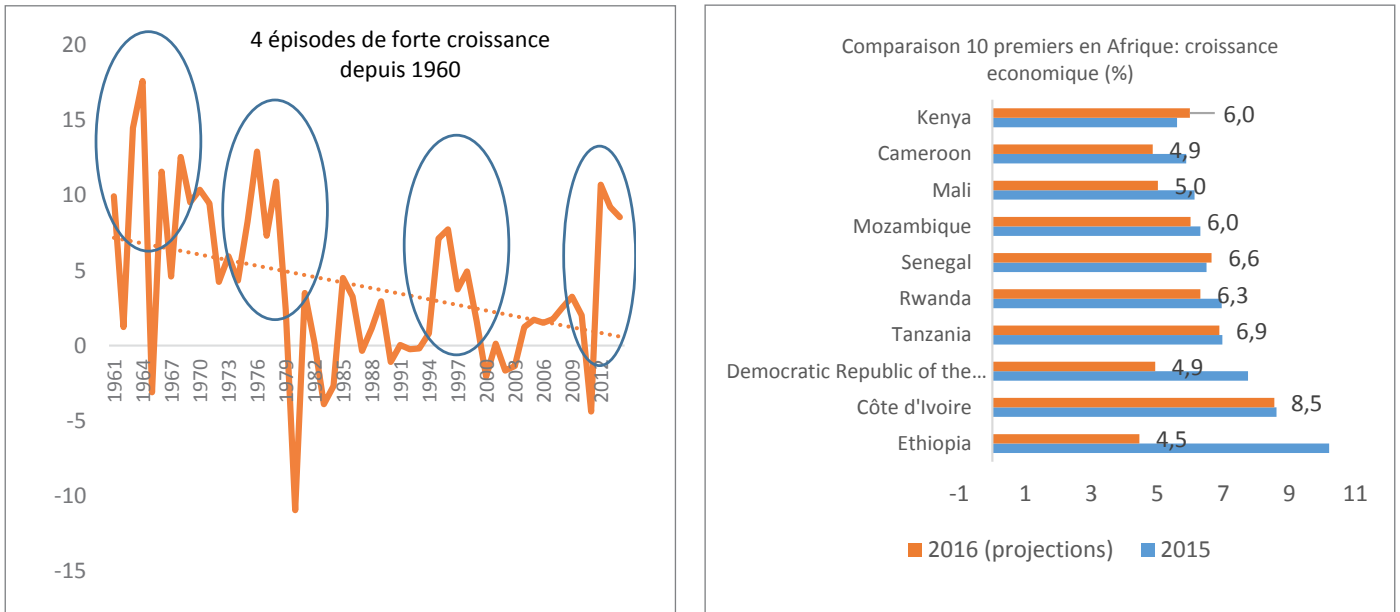
Selon toute vraisemblance, cette performance devrait se répéter en 2016, avec un taux de croissance économique qui est prévu pour se situer autour de 8%. Les premiers mois de l'année ont été bons, en dépit de l'attaque terroriste perpétrée à Grand-Bassam (50 kilomètres d'Abidjan) à la fin du mois de mars 2016. La confiance des opérateurs privés restent au beau fixe, largement au-dessus de celle enregistrée dans les autres pays de l'UMEOA.¹ Aussi, les autorités sont restées déterminées à accélérer le processus de transformation de l'économie ivoirienne avec l'ouverture prochaine de nouvelles indus-

En 2015, la Côte d'Ivoire a enregistré le deuxième taux de croissance le plus élevé en Afrique Sub-saharienne, juste derrière l'Éthiopie.

1 Cet indice de confiance est mesuré par la BECAO au sein de l'espace UEMOA.

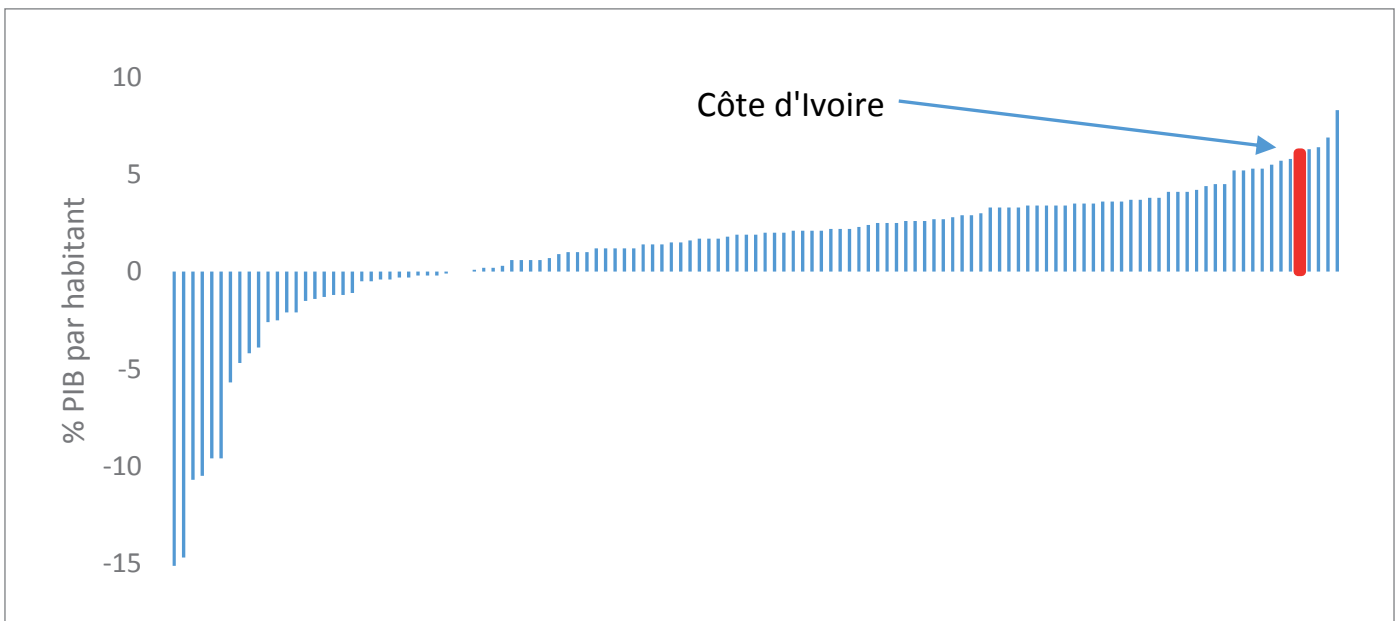
tries telles que l'agro-industriel *Cevital*, les extensions de la cimenterie *Ivory Diamond Cement*, ainsi que la mise en œuvre de projets de transformation industrielle dans le sous-secteur de l'anacarde et du cacao.

Graphique 1: Un taux de croissance largement au-dessus de la moyenne historique / Comparaison Régionale



Source : Banque mondiale, GEP Mai 2016.

Graphique 2: Le pays avec le 6ème taux de croissance le plus rapide au monde, 2015



Source : Banque mondiale, GEP Mai 2016.

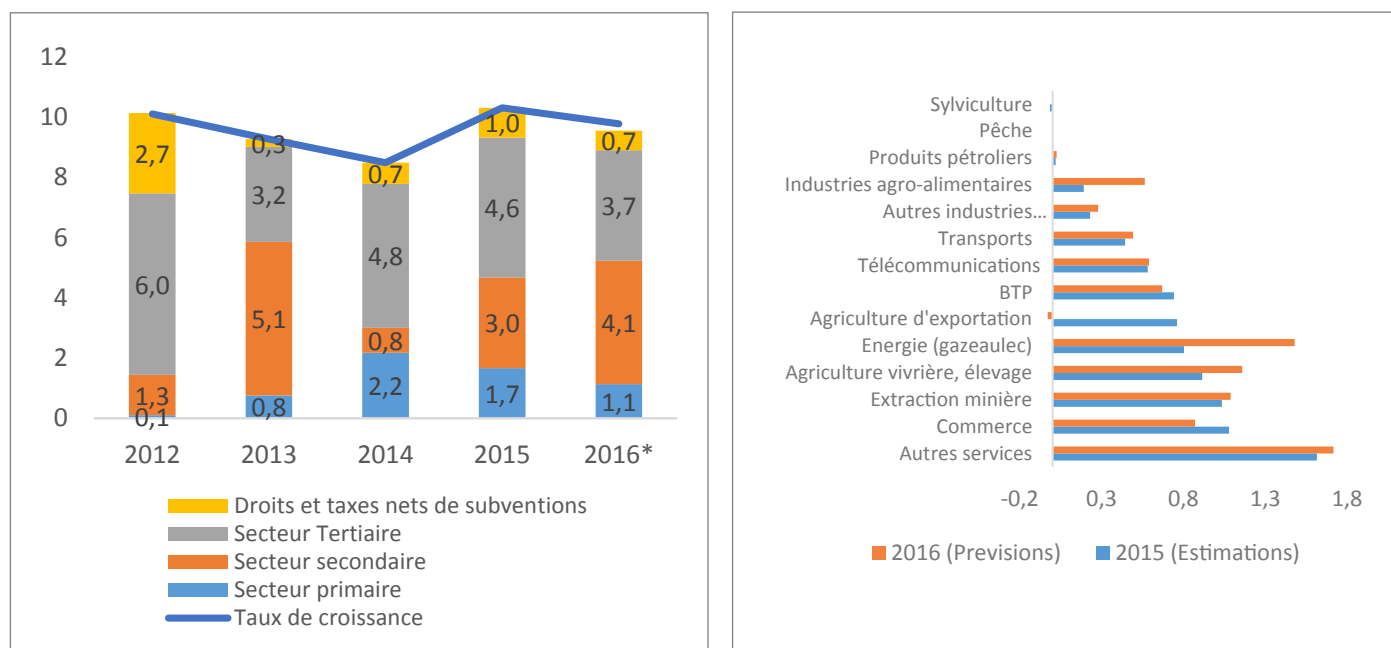
Bien que le principal facteur explicatif reste le secteur des services (comptant pour 54% de la croissance en 2015), la contribution du secteur secondaire a été en forte hausse (environ 30% en 2015 contre 10% en 2014) (Graphique 3). De même, la contribution de l'agriculture à la croissance a doublé en 2 ans, passant de seulement 8% en 2013 à 16% en 2015. Toutefois, le secteur agricole reste très dépendant des conditions climatiques et des prix des matières premières agricoles sur le marché international. Ces facteurs sont exogènes aux autorités ivoiriennes et ne manqueront pas d'influer sur la performance du secteur agricole dans les années à venir.

Un examen plus approfondi des sources de croissance met en évidence que le commerce, l'activité minière et l'agriculture vivrière sont les secteurs avec les taux d'expansion les plus rapides en 2015 avec des perspectives soutenues pour l'année 2016.

La bonne performance du commerce s'explique par la demande soutenue de la part du secteur privé, avec une augmentation du revenu disponible des ménages suite à la baisse des coûts de transports (le prix du carburant a diminué de plus de 20% en 2015) et par la hausse du revenu des producteurs de cacao en raison de l'augmentation de près de 30% du prix bord-champ en octobre 2015. La hausse des activités minières reflète le rétablissement de la sécurité, la découverte et l'exploitation de nouveaux sites miniers et la forte réduction du marché informel.

Le commerce, l'activité minière et l'agriculture vivrière sont les secteurs avec les taux d'expansion les plus rapides en 2015.

Graphique 3: La contribution sectorielle à la croissance économique, côté de l'offre



Source : MEF et Banque mondiale.

Quant à la hausse de l'agriculture (+7 % par rapport à 2014), elle s'explique par les conditions météorologiques favorables (une bonne pluviométrie), les actions ciblées menées par le gouvernement sur la production de certaines denrées alimentaires (riz, manioc) et la hausse des prix de certains produits d'exportations. A l'exception de la production d'ananas qui a connu une forte baisse (11%), toutes les autres productions agricoles ont augmenté en 2015 grâce à la bonne saison pluvieuse et la politique gouvernementale de plus en plus visible dans le secteur. Les productions de café, manioc et d'anacarde ont été les plus dynamiques avec un taux de croissance de plus de 20 %. La

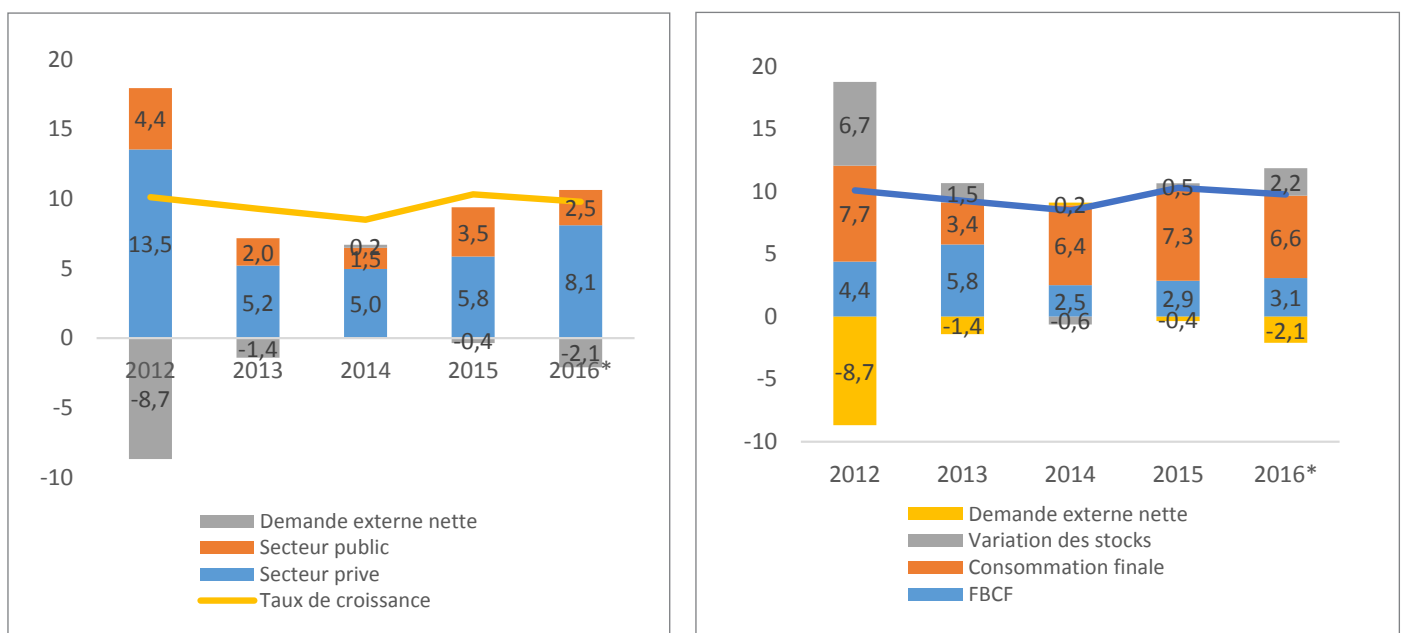
production de cacao, l'une des sources de revenus des agriculteurs ivoiriens, a progressé de 8.7 % en 2015 par rapport à 2014.

Les secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP), les télécommunications et les transports ont aussi enregistré une hausse importante grâce aux nombreux travaux de reconstructions, de privatisation et les politiques de libéralisation engagées par les autorités ivoiriennes depuis 2011. Néanmoins, la sylviculture, la pêche et le pétrole restent à la traîne due principalement à la faiblesse des prix et au manque d'investissement dans la pêche. Les autorités ivoiriennes ont lancé le Plan Stratégique de Développement de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture, d'un coût global évalué à 447 milliards de francs CFA, prévu pour la période 2014-2020. L'objectif est de doubler la production dans ces secteurs d'ici à 2020.

Du côté de la demande, les sources de la croissance sont restées plus ou moins les mêmes entre 2013 et 2015. La principale source est le secteur privé, suivie par le secteur public et le secteur externe. Il convient de noter que la contribution du secteur public est prévue en légère augmentation en 2016 sous l'impulsion de la politique d'investissement ambitieuse menée par le gouvernement. La contribution négative du secteur externe reflète le déficit commercial chronique du pays, même si ce déséquilibre s'était réduit en 2015 à la suite de la hausse plus rapide des exportations que celle des importations.

La production de cacao, l'une des sources de revenus des agriculteurs ivoiriens, a progressé de 8.7 % en 2015

Graphique 4 : les sources de la croissance économique du côté de la demande



Source : Gouvernement, Banque mondiale et FMI

A première vue, la croissance économique ivoirienne semble donc reposer sur une base relativement diversifiée tant du côté de l'offre que de la demande globale. Cette diversité est certainement une bonne nouvelle car elle réduit la vulnérabilité de l'économie à des chocs spécifiques, comme une baisse prononcée d'un produit d'exportation ou un ralentissement de la politique d'investissement de l'Etat. Elle conforte l'idée que la performance économique récente de la Côte d'Ivoire n'est pas qu'un effet de rattrapage et les progrès peuvent s'inscrire dans la durée.

Avant de conclure, il faut encore juger la performance économique ivoirienne à la lumière de deux autres critères. Le premier critère est d'examiner dans quelle mesure la croissance récente est le fruit de l'accumulation de facteurs de production ou de gains de productivités dans l'utilisation de ces facteurs. Le deuxième critère est de mesurer si la croissance a été suffisamment inclusive. L'expérience internationale et la littérature économique ont montré que ces critères sont des indicateurs utiles pour déterminer si la croissance d'un pays est un phénomène transitoire ou pérenne.

De manière générale, la croissance d'un pays est jugée plus soutenable dans la durée si elle repose sur une meilleure utilisation des facteurs de production que d'une augmentation de ceux-ci. En effet, il y a des limites à l'accumulation de capital et de travail au cours du temps même si celle-ci peut prédominer à la sortie d'une crise ou d'une période où ces deux facteurs ont été sous-utilisés comme pendant la dernière décennie en Côte d'Ivoire. En d'autres termes, la croissance économique devrait devenir intensive plutôt qu'extensive pour perdurer sur une longue période de temps. Ce débat a été au centre de polémiques parmi les économistes lorsqu'il a fallu juger la performance des pays asiatiques, y compris la Chine, au cours des dernières années.²

Il semble que la reprise économique en Côte d'Ivoire soit expliquée tant par une augmentation des facteurs de production que par leur meilleure utilisation. En effet, l'investissement a fortement augmenté depuis la reprise économique, de 17,2 % du PIB en 2012 à 18,6 % du PIB en 2015. La rentabilité de ces investissements est difficile à mesurer mais on note que l'ICOR³, se situe autour de 2,5 pendant cette période ce qui est mieux que la moyenne dans les autres pays de l'UMEAO et une amélioration marginale par rapport aux années de crise. La contribution du capital physique semble avoir été autant quantitative que qualitative en Côte d'Ivoire pendant ces dernières années.

En ce qui concerne le facteur-travail, l'évaluation est encore plus difficile. D'un côté, la force de travail a continué à augmenter de manière rapide sous l'impulsion d'une croissance démographique forte. Il est estimé que chaque année plus de 400 000 nouveaux travailleurs rentrent sur le marché du travail, et qui sont plus ou moins absorbés car le taux de chômage a diminué au cours de ces dernières années. Il y a donc eu une plus forte accumulation du facteur travail. De l'autre côté, les statistiques sont manquantes pour juger de l'efficacité de cette main d'œuvre et surtout son évolution au cours du temps. Si l'on applique les dernières tendances, il semble que la productivité du travail serait globalement à la hausse à la fois par un meilleur rendement dans le secteur agricole que par le déplacement des travailleurs vers des secteurs plus productifs comme l'emploi dans des activités hors agriculture.⁴ Le deuxième rapport sur la situation économique en Côte d'Ivoire avait d'ailleurs conclu que la productivité du travail était en hausse en Côte d'Ivoire, grâce à ce début de transformation structurelle, mais que le niveau moyen de productivité restait faible en comparaison des pays émergents.⁵

2 Voir en particulier, le fameux article d'Alwyn Young, *The Tyranny of Numbers: Confronting the Statistical Realities of the East Asian Growth Experience*, NBER, 1994.

3 L'ICOR (Incremental Capital-Output Ratio) donne un proxy du rendement moyen. L'inverse de l'ICOR mesure la productivité marginale du capital. Par conséquent, plus l'ICOR d'un pays est élevé, plus faible est la productivité marginale du capital.

4 La part de l'agriculture dans l'emploi a chuté de 13 points entre 2002 et 2013. Ce déplacement a entraîné une hausse de la productivité globale car les emplois dans les activités en dehors de l'agriculture sont plus productifs. Il est estimé que les emplois dans le secteur formel salarié sont en moyenne 7 fois plus productifs, alors que ceux dans l'informel urbain ont une productivité 60% supérieur à celle dans l'agriculture.

5 Pour plus de détails, cf. Banque mondiale, deuxième rapport sur la situation économique en Côte d'Ivoire, *La Force de l'éléphant : Pour que sa croissance génère plus d'emplois de qualité*, Décembre 2015.

La contribution du capital physique semble avoir été autant quantitative que qualitative en Côte d'Ivoire pendant ces dernières années.

Le deuxième critère est celui de l'inclusion de la croissance économique. Pour être soutenable dans la durée, un pan de la littérature économique a montré que celle-ci doit s'inscrire dans un cercle vertueux de partage. En effet, plus les fruits de la croissance sont partagés, plus de ménages et d'entreprises auront la capacité de dépenser et ainsi accroître la demande globale du pays.⁶ En parallèle, ils pourront investir davantage tant en capital humain que physique, engendrant ainsi des effets positifs sur l'offre globale à plus long terme. Il est indéniable que jusqu'ici la croissance ivoirienne a été insuffisamment inclusive puisque le taux de pauvreté n'a baissé que de 5 points entre 2011 et 2015 pour se situer autour de 47%. Cette faible élasticité de la pauvreté à la croissance économique en Côte d'Ivoire est expliquée par la concentration de la croissance dans des secteurs faiblement créateurs d'emplois (productifs), comme les communications et la finance. Le boom du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP) est visible mais reste concentré autour d'Abidjan et fortement lié aux projets du gouvernement.

Toutefois, la faible réduction de la pauvreté peut être vue comme la réaction normale dans une première phase de rattrapage. Elle correspondrait à la phase de décollage économique, mise en exergue par Kuznetz puis par Okun il y a plus de 40 ans, où les inégalités se creusent pour permettre une hausse de l'épargne (car les riches épargnent proportionnellement plus) puis des investissements et enfin de la croissance économique.⁷ Selon, cette explication, la baisse des inégalités et de la pauvreté intervient dans une deuxième phase où la politique de redistribution de l'Etat commence à porter ses fruits, notamment par une politique d'investissement et de services sociaux vers les plus pauvres. C'est cette politique que les autorités ivoiriennes placent au centre de leurs préoccupations et qu'ils doivent mettre en place avec un sentiment d'urgence car le taux de pauvreté reste très élevé. Entre temps, il convient de souligner que l'augmentation du prix-production du cacao au cours de ces dernières années a joué un rôle non-négligeable dans la réduction de la pauvreté dans les campagnes ivoiriennes et qu'une partie de cet effet positif n'a pas pu être capté dans la dernière enquête auprès des ménages qui date de 2014 (cf. encadré).

Au terme de ce rapide tour d'horizon, le bilan semble donc être positif. La croissance économique en Côte d'Ivoire est non seulement une des plus rapides de la planète mais elle semble aussi être ancrée sur (i) une relative diversification des sources ; (ii) un partage entre l'accumulation et les gains de productivité associés aux facteurs de production capital et travail et (iii) une inclusion qui semble augmenter au fil du temps.

Toutefois, la faible réduction de la pauvreté peut être vue comme la réaction normale dans une première phase de rattrapage.

La hausse du prix du cacao a amélioré le bien-être des producteurs

Depuis 2012, le prix du cacao est en hausse sur les marchés internationaux, se répercutant favorablement sur le prix-bord-champ perçu par les producteurs en Côte d'Ivoire. Ce dernier prix, fixé une fois par an par l'Etat, a augmenté de 666 FCFA par Kg en 2011/12 jusqu'à 1000 FCFA lors de la dernière campagne de 2015/16, soit une augmentation totale de 50%. Il est à noter que le prix a augmenté de 18% lors de la dernière année.

Toutes choses restant égales par ailleurs, l'augmentation du prix entraîne automatiquement une hausse du revenu perçu par les producteurs. Cette hausse de 50% a eu un impact sur leur bien-être qui a lui-même favorisé une réduction du niveau de pauvreté parmi les producteurs de cacao de l'ordre de 12,6%. La hausse de 20% entre 2014 et 2015 aurait à elle seule abaissé leur taux de pauvreté de 7,3%. Ainsi, la hausse du prix bord-champ est estimée avoir baissé le taux de pauvreté nationale d'environ 1,5% depuis 2011/12.

Ces estimations ne prennent en compte que les effets directs de la hausse des prix sur le bien-être des ménages. Les effets indirects incluent d'une part les incitations que ces prix supérieurs engendrent sur la quantité produite (la perspective de gagner plus) et d'autre part les effets cascades que la hausse du revenu induit sur la dépense.

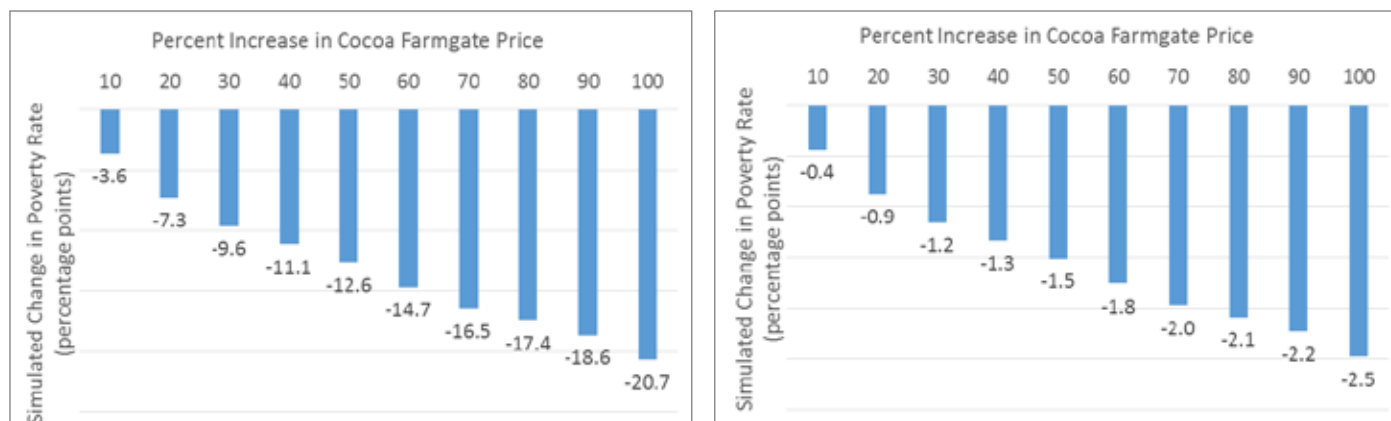
6 Voir par exemple, Humberto López & Luis Servén, Too Poor to Grow, in: Ricardo J. Caballero & Klaus Schmidt-Hebbel (ed.), Economic Policies in Emerging-Market Economies Festschrift in Honor of Vittorio Corbo, edition 1, volume 21, chapter 13, pages 309-350, Central Bank of Chile, 2015.

7 A. Okun, Equality and Efficiency: the Big-Trade-off, Washington Dc, Brookings Institutions, 1975.

Graphique 5 : Impact de la hausse du prix bord champ sur :

Les producteurs de cacao

L'ensemble de la population



Source: Estimations de la Banque mondiale basées sur ENV 2015

Pourtant, il est encore trop tôt pour les décideurs politiques ivoiriens de se reposer sur leurs lauriers. Malgré les bases saines sur lesquelles reposent la performance récente du pays, il y a encore besoin de faire plus et mieux. Si la direction est indéniablement bonne, il ne faut pas oublier que la Côte d'Ivoire reste un pays largement dépendant de la production de cacao (plus de 6 millions de personnes et environ 40% de recettes d'exportations), qui enregistre une productivité tant du capital que du travail éloignée des standards que l'on retrouve dans les pays émergents en particulier à cause des déficits en termes de développement en infrastructure et en capital humain, avec une pauvreté qui touche encore presque la moitié de sa population.

B. Inflation, politique monétaire et secteur financier

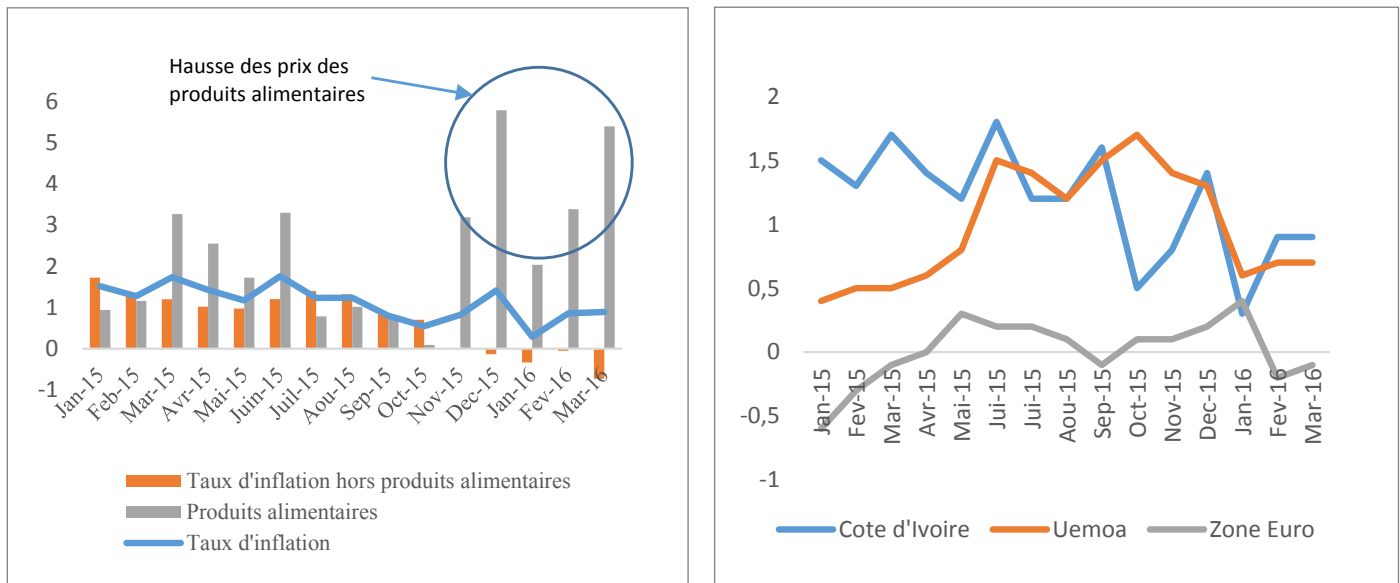
Le niveau général des prix reste faible en Côte d'Ivoire, aligné sur ceux d'autres pays de l'UEMOA (graphique 6). En 2015, l'inflation n'a pas dépassé 2 % en glissement annuel. Par ailleurs, une tendance baissière est observée depuis le début de l'année 2016, le taux d'inflation ayant passé de 1,7 % en mars 2015 à 1,0 % en mars 2016 pour légèrement remonter à 1,1% en avril 2016. Cette situation s'explique principalement par la stabilité de la politique monétaire et du taux de change ainsi que par la baisse des prix des carburants qui a en partie compensé la hausse des tarifs de l'électricité qui avaient pris place en juillet 2015 (+10%) et en janvier 2016 (+5%).⁸

Toutefois, les prix de certains produits alimentaires ont commencé à s'accroître plus rapidement à partir de fin 2015, ce qui peut refléter un excès de demande notamment sur les marchés urbains. L'indice des prix alimentaires a augmenté de 6,8% entre février et avril 2016 avec une forte hausse des prix des tubercules (attiéké) et plantain (+68,7%) et légumes frais (+11,6%). L'explosion du prix de l'attiéké explique la « grogne » de la rue qui se plaint de la hausse du coût de la vie dans la mesure où ce produit constitue l'élément de base de l'alimentation des Ivoiriens, surtout les plus pauvres.

L'indice des prix alimentaires a augmenté de 6,8% entre février et avril 2016 avec une forte hausse des prix des tubercules, plantain et légumes frais.

⁸ Le gouvernement a continué l'ajustement des prix à la pompe et a ainsi réduit de 25 FCFA le prix du litre d'essence et de 90 FCFA celui du super en février 2016. La hausse de 5% des tarifs de l'électricité appliquée dès janvier 2016 a été annulée, avec effet rétroactif, le 1^{er} mai 2016 par une décision des autorités ivoiriennes.

Graphique 6 : Taux d'inflation maîtrisé et aligné sur ceux de la région



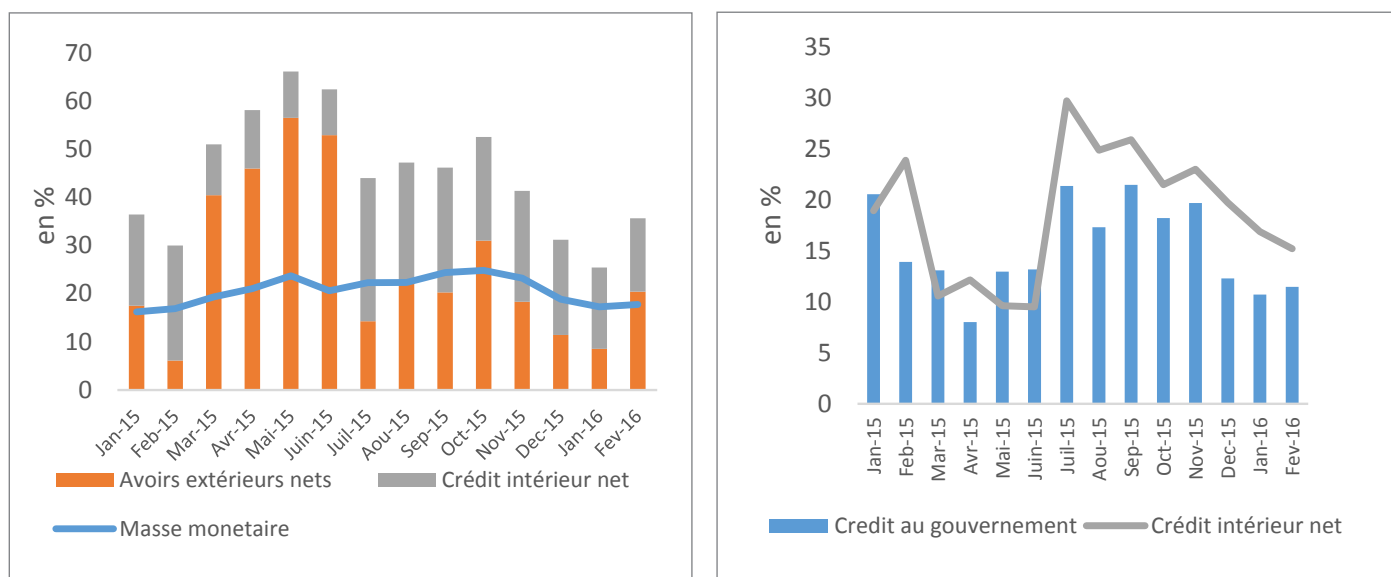
Source: Agence Nationale de la Statistique

La politique monétaire continue d'être ancrée sur la politique régionale à travers la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). La masse monétaire a connu une croissance moyenne de 20 % en 2015 par rapport à l'année 2014 favorisée par l'entrée nette de capitaux et la croissance soutenue du crédit intérieur qui a enregistré une croissance de 19 % en 2015 et reste sur une bonne dynamique depuis le début de l'année 2016 (+16 % en janvier et +15 % en février). Par ailleurs, l'on note une augmentation à la fois du crédit destiné au secteur privé (29,7 % en 2015) et au gouvernement (12 % en 2015). Une description détaillée du système financier sera fournie dans la deuxième partie de ce rapport.

Un autre baromètre de la vitalité de l'économie ivoirienne reste l'indice du marché boursier régional. Ce marché dominé par les entreprises ivoiriennes, a connu une croissance remarquable en 2015. En effet, l'indice BRVM 10 est passé de 260 points en janvier 2015 à 290 points en décembre 2015; soit une progression de 11,5%. La Côte d'Ivoire compte 7 entreprises parmi les 10 premières sociétés les plus actives du marché fin Janvier 2016, signe d'une bonne santé de son économie. Quant à l'indice BRVM Composite, qui regroupe toutes les entreprises du marché, il a gagné 20,1% à 304 points contre 253 précédemment. Toutefois, l'indice BRVM 10 connaît une baisse relative depuis le début de l'année 2016.

Par ailleurs, l'on note une augmentation à la fois du crédit destiné au secteur privé et au gouvernement.

Graphique 7 : Croissance monétaire tirée par crédit et avoirs extérieurs / La forte croissance du crédit



Source : BECEAO et FMI

C. La qualité de gestion budgétaire

Les autorités sont créditées d'une bonne gestion budgétaire même si le déficit de l'Etat est passé de 2,2 % PIB en 2014 à 3 % en 2015, et devrait atteindre presque 4% en 2016. Cette augmentation du déficit a été financée par des emprunts (surtout externes) qui ont entraîné un accroissement de la dette publique dont le niveau atteignait 49% du PIB en 2015 contre 46,3 % du PIB en 2014 (Graphique 8). Le service de la dette reste aussi maîtrisable, absorbant environ 10% des revenus de l'Etat. A titre de comparaison, au Ghana, le montant de la dette dépassait 70% % du PIB, alors que son service comptait pour plus de 40% des recettes de l'Etat. La Côte d'Ivoire reste un pays à risque de surendettement modéré selon la Banque mondiale et le FMI.

La qualité de la performance budgétaire peut être aussi captée par le ratio des recettes intérieures sur dépenses courantes qui est supérieur à 1 depuis 2012. Cela signifie que les recettes propres gouvernementales sont suffisantes pour financer les dépenses courantes et que le gouvernement n'emprunte que pour financer les dépenses d'investissements. En outre, le ratio dépenses d'investissements sur dépenses courantes augmente depuis 2012, passant de 0,25 à 0,41 en 2016. Le gouvernement continue ainsi d'accroître la part des dépenses en capital dans le budget, qui sont sources de croissance économique dans le futur.

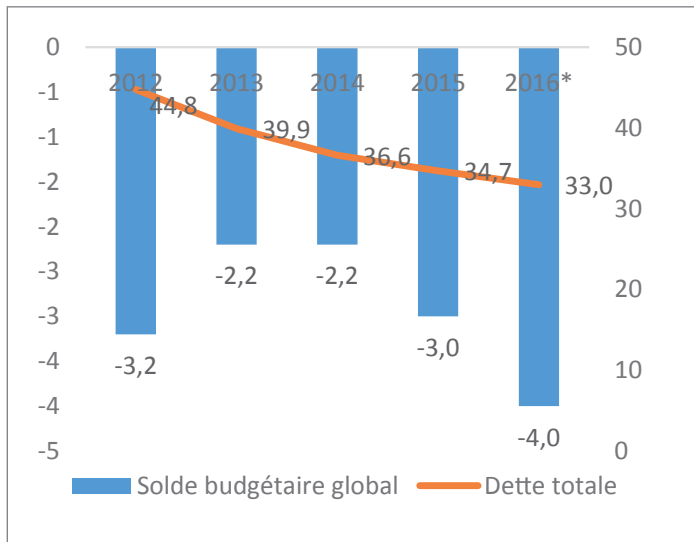
Le Gouvernement aura néanmoins besoin de poursuivre ses efforts pour améliorer la qualité de sa politique budgétaire notamment pour garantir sa soutenabilité à travers une amélioration de la performance de recouvrement des ressources fiscales, une allocation plus efficiente des ressources publiques et de leur juste utilisation. Les recettes gouvernementales, ont certes enregistré une accélération en 2015, après 3 années de stagnation mais des marges de manœuvre subsistent en termes d'amélioration de la performance fiscale à travers l'élargissement de la base taxable, un meilleur re-

Le gouvernement continue ainsi d'accroître la part des dépenses en capital dans le budget, qui sont sources de croissance économique dans le futur.

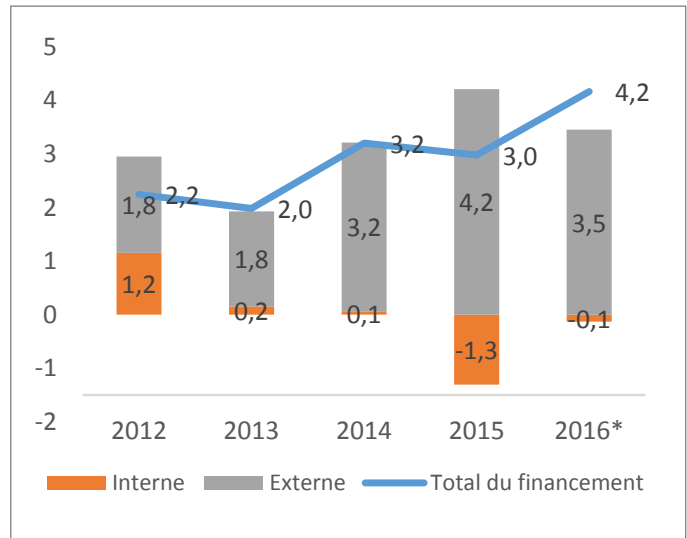
couvrement de la TVA et de l'impôt sur le foncier, la rationalisation des exonérations fiscales et la simplification de l'impôt (Graphique 8). La hausse des ressources totales de 1,6 % du PIB en 2015 est assez remarquable, même si elle provient principalement des recettes non fiscales (+1,2% du PIB). Les recettes fiscales n'ont augmenté que de 0,7% du PIB en 2015 contre une hausse de 1,2% attendue en 2016.

Graphique 8 : La performance budgétaire

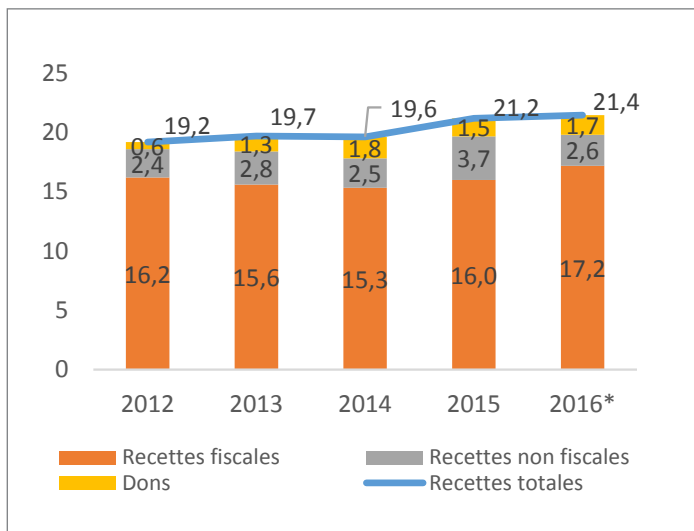
L'évolution du solde budgétaire et de la dette publique (% du PIB)



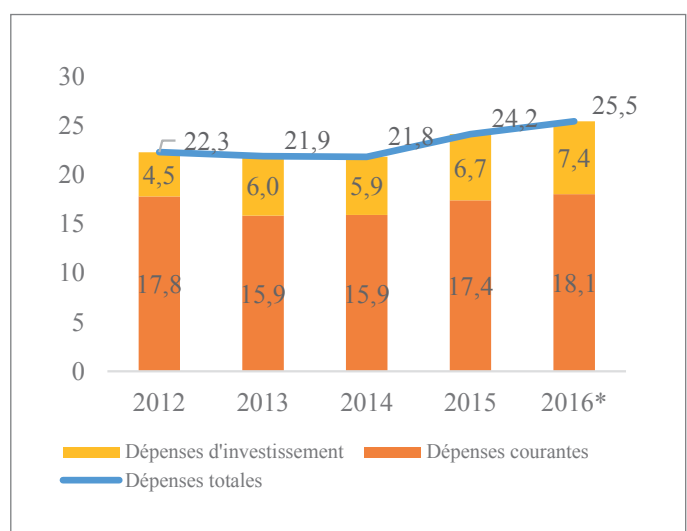
Le financement du budget (% du PIB)



Composition des recettes publiques (% du PIB)



Composition des dépenses publiques (% du PIB)



Source : FMI

S'agissant des dépenses publiques, elles ont cru de plus de 2, % du PIB pour s'établir à 24,2 % du PIB en 2015, tirées principalement par les dépenses courantes (+1,5% du PIB) (graphique 8). Par ailleurs, le budget 2016 prévoit une augmentation des dépenses courantes de 0,7% du PIB en raison des dépenses sécuritaires accrues à la suite des attaques terroristes du 13 mars 2016 à Grand-Bassam. Les dépenses d'investissement ont été en hausse de 0,8% du PIB par rapport à 2014.

Bien que la situation budgétaire reste stable, force est de constater que l'espace fiscal s'est progressivement refermé sur les autorités ivoiriennes. Ce renfermement est la combinaison de trois forces. La première force est que la pression sur la dépense est en train d'augmenter à travers les engagements forts de l'Etat de délivrer ses promesses sociales comme la couverture maladie universelle et la gratuité de l'enseignement (la scolarité obligatoire des enfants de 6 à 16 ans). Ces réformes vont peser sur le budget de l'Etat. Le nouveau plan de développement national a aussi posé les bases ambitieuses du gouvernement en matière de projets d'infrastructure. Enfin, la pression sur les dépenses sécuritaires de l'Etat ne va certainement pas diminuer à la vue des risques grandissant dans la région.

La deuxième force est que les risques fiscaux et parafiscaux ne sont pas négligeables. L'Etat devra incorporer le coût de restructuration des banques publiques (ou sous intervention de l'Etat). La situation financière du secteur de l'énergie, en particulier de la Société Ivoirienne de Raffinage, continue à être préoccupante et la récente décision d'annuler la hausse des tarifs de l'électricité ne va certainement pas aider à rétablir l'équilibre financier du secteur, ce qui pourrait entraîner une hausse des subventions de l'Etat. Enfin, il n'y a pas beaucoup d'information sur le risque budgétaire associé aux partenariats privés-publics qui se sont multipliés au cours des dernières années.

Enfin la troisième et dernière force est que la capacité de financement de l'Etat s'est amoindrie graduellement. A la sortie de crise, le budget de l'Etat a bénéficié du retour des bailleurs de fonds puisque l'aide officielle a triplé entre 2012 et 2015. Le montant de l'aide publique semble avoir atteint un plafond en 2015. L'allègement du fardeau de la dette publique (grâce au point d'achèvement PPTTE en 2012) avait aussi permis d'abaisser les ratios d'endettement à des niveaux qui rendaient le pays attractif. La politique d'emprunt menée depuis a ramené le ratio de la dette publique par rapport au PIB à pratiquement 50 %, ce qui invite à davantage de prudence. En plus, les coûts des emprunts sur les marchés internationaux ont augmenté depuis 12 mois suite au changement progressif de la politique monétaire américaine et la détérioration de la situation budgétaire observée dans la majorité des pays africains.⁹

D. Échanges internationaux stabilisés mais avec un ralentissement au cours des derniers mois

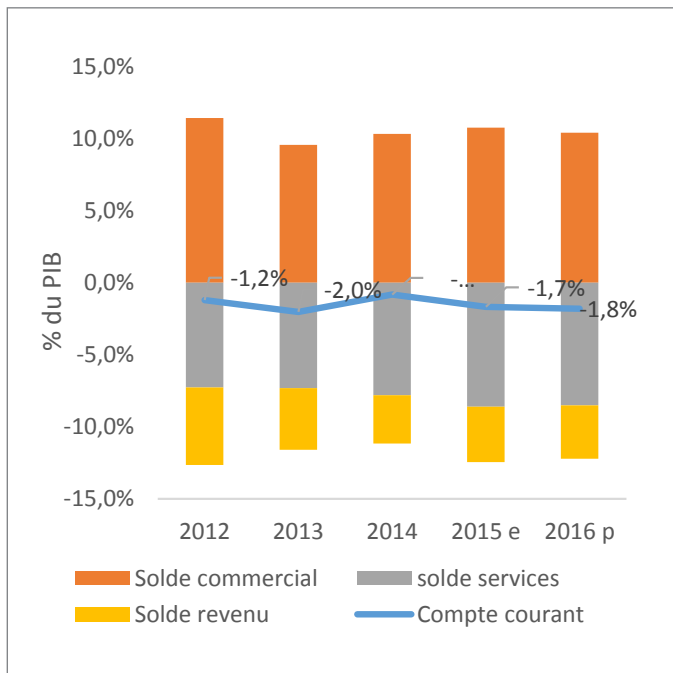
Le déficit du compte courant s'est stabilisé autour de 1,7 % du PIB en 2015, ce qui est en ligne avec les résultats reportés depuis 2012 (Graphique 9) Cette stabilité est la combinaison d'une balance commerciale excédentaire et d'une balance de services et de revenus en fort déficit. En ce qui concerne la balance des capitaux, on note depuis la fin de la crise politique en 2011 une forte hausse de l'aide publique et des investissements directs étrangers. Cette double tendance a continué en 2015 et devrait se prolonger en 2016 (Graphique 9).

L'Etat devra incorporer le coût de restructuration des banques publiques et la situation financière du secteur de l'énergie continue à être préoccupante.

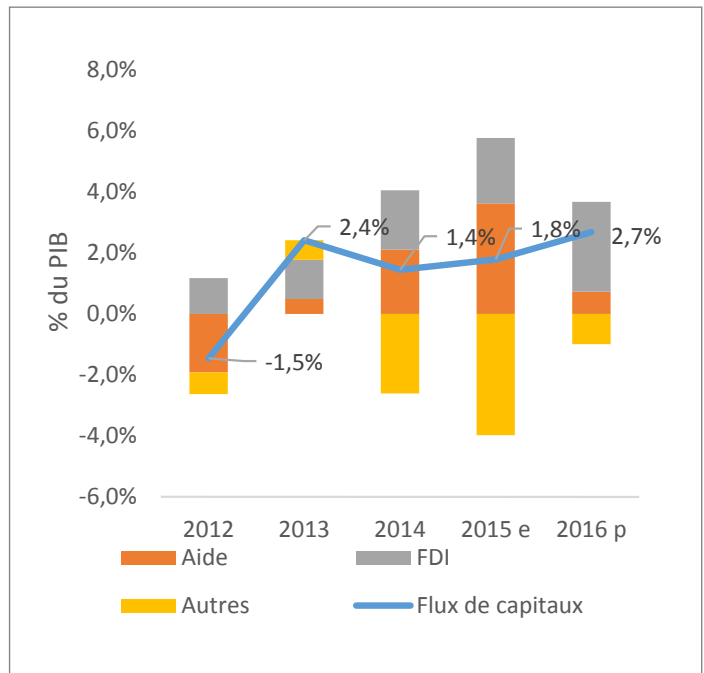
⁹ Selon l'indice de JP Morgan sur les émissions obligataires dans les pays émergents, le coût pour la Côte d'Ivoire a augmenté de 0,12 points au cours de la dernière année, pour se situer autour de 6,8% en avril 2016. Cette augmentation reste une des plus faibles sur le continent africain, avec le Sénégal, reflétant la bonne santé des finances publiques du pays. En comparaison, le coût a augmenté de plus de 0,7 points pour l'Angola et 0,44 points pour le Ghana pendant cette période.

Graphique 9: Des comptes extérieurs relativement stables

Une balance du compte courant stable



Une forte entrée de capitaux depuis 2012

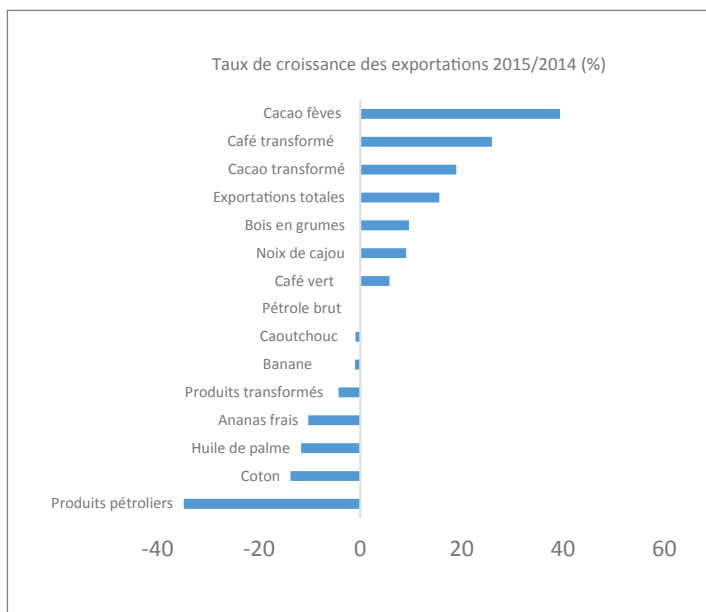
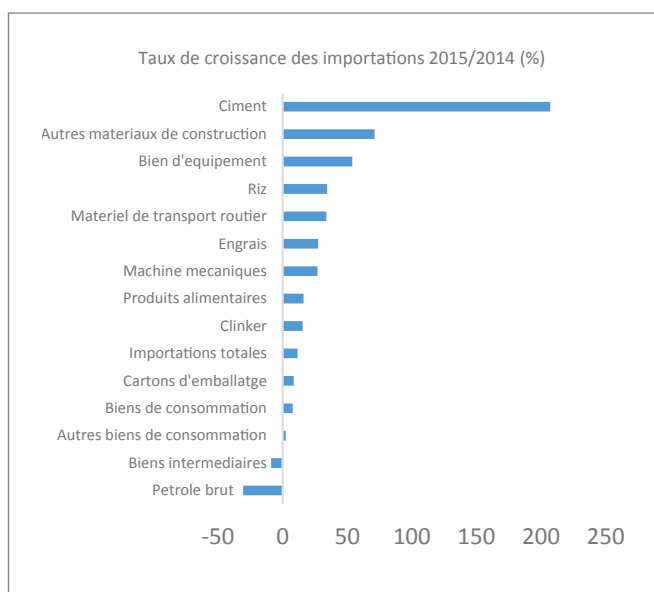


Source : FMI

Au cours de l'année 2015, les exportations (+ 15,6 % par rapport à 2014) et les importations (+11,5%) ont reporté une forte croissance reflétant en partie des termes de l'échange favorables (pour les exportations) mais aussi la vigueur de la reprise économique qui a entraîné une forte demande en biens de consommation et d'équipement importés depuis l'étranger (graphique 10). Du côté des exportations, l'on constate une forte croissance des ventes de cacao et café, y compris transformés suite à la politique volontariste de l'Etat d'accroître la transformation de ces matières premières dans le pays. Par contre, l'expansion des autres produits d'exportation n'a pas été aussi favorable, suggérant que la compétitivité de l'économie ivoirienne dans des produits manufacturés reste réduite. La baisse des exportations d'huile de palme et de pétrole reflètent la chute des cours de ces deux produits sur les marchés internationaux.

Par contre, l'expansion des autres produits d'exportation n'a pas été aussi favorable, suggérant que la compétitivité de l'économie ivoirienne dans des produits manufacturés reste réduite.

Graphique 10: La croissance des exportations et des importations par type de produits

La croissance des exportations tirées par le cacao et le café**Les équipements et le matériel de construction en tête des importations.**

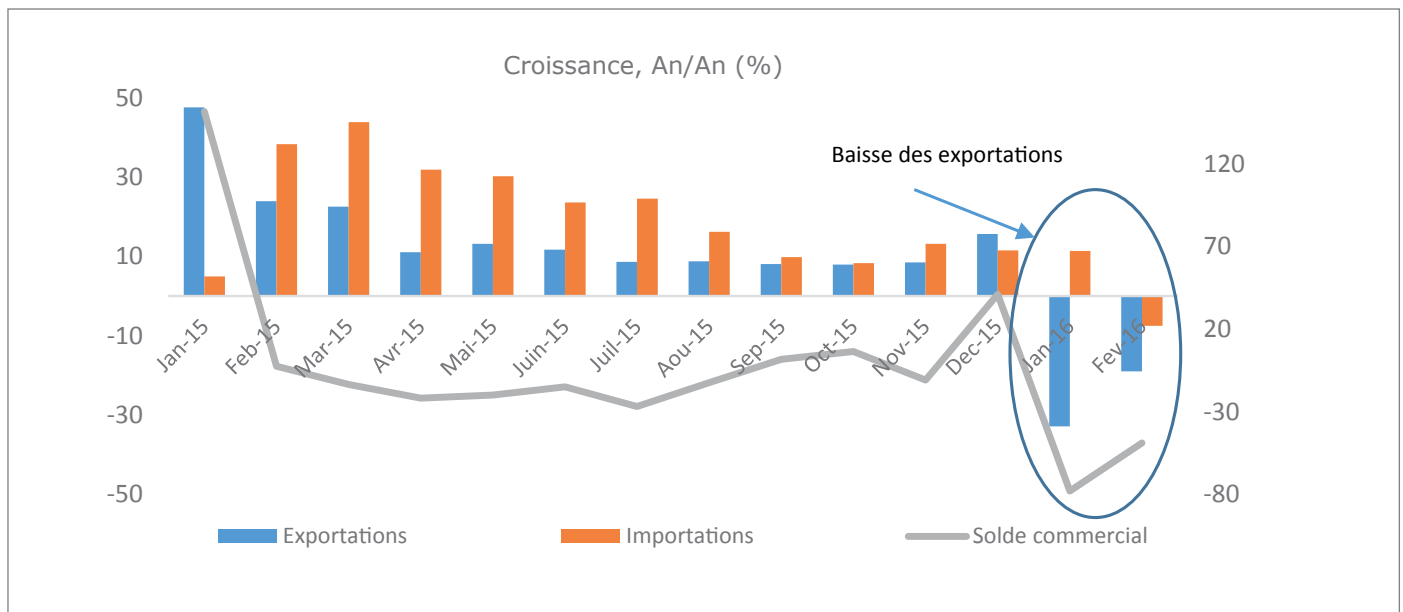
Source : Ministère de l'Économie

En ce qui concerne les importations, la reconstruction de l'économie ivoirienne a entraîné un accroissement impressionnant des achats provenant de l'étranger tels que le ciment, les biens d'équipement, les machines et les matériaux de transport routiers. Cette forte hausse correspond aux besoins de reconstruction de l'économie ivoirienne affectée par la crise de la dernière décennie. Le gouvernement ivoirien a entrepris de nombreux travaux publics comme la construction de ponts et d'autoroutes, alors que les centres commerciaux, l'implantation de nouvelles industries et le secteur immobilier sont en pleine expansion dans et autour de l'agglomération d'Abidjan. Les importations de biens de consommation, comme les produits alimentaires, ont aussi été en hausse. Cet immense projet de reconstruction de la société ivoirienne bénéficie de la forte baisse des prix des produits pétroliers qui a engendré une chute des importations de pétrole de 30% en 2015.

Au cours des derniers mois, l'on note que le surplus de la balance commerciale en marchandises s'est rétréci progressivement (graphique 11). Ce rétrécissement est visible dans la chute de la croissance des exportations, mesurée en glissement annuel pour tenir compte de la saisonnalité, qui est même devenue négative pendant les 2 premiers mois de l'année 2016 (-33 % en janvier et -19 % en février 2016). Pendant cette période, la croissance des importations a aussi diminué mais pas aussi rapidement que celle des exportations. La baisse des exportations est principalement expliquée par la contraction des exportations de produits pétroliers, coton, et d'huile de palme de 35%, 14% et 12 %, respectivement, en raison de la chute de leur prix. Il est encore prématuré pour conclure si ces tendances vont continuer à se manifester durant le reste de l'année.

Ce rétrécissement est visible dans la chute de la croissance des exportations, mesurée en glissement annuel pour tenir compte de la saisonnalité, qui est même devenue négative pendant les 2 premiers mois de l'année 2016.

Graphique 11: La tendance baissière de la croissance des exportations et des importations au cours des derniers mois



Source : Calculs de la Banque mondiale, Juin 2016

1.2 Les perspectives de court et moyen termes

L'économie ivoirienne devrait continuer sur sa lancée avec une croissance qui s'établirait autour de 8 % dans les 2-3 années à venir (tableau 1). L'inflation devrait se situer autour de 1-2 %, alors que le déficit de la balance en compte courant est prévu autour de 2 % du PIB. Le déficit budgétaire est projeté se maintenir approximativement à 3,5 % du PIB, ce qui semble relativement soutenable au cours du temps avec une dette publique qui devrait se stabiliser autour de 50% du PIB.

Tableau 1 : Perspectives macroéconomiques

En pourcentage du PIB sauf indication contraire

	2014	2015 (e)	2016 (p)	2017 (p)	2018 (p)
Croissance du PIB	7,9	8,6	8,3	8,0	7,7
Inflation (IPC, %)	0,4	1,2	2,1	2,0	2,0
Solde budgétaire	-2,2	-3,0	-4,0	-3,5	-3,2
Solde du compte courant	-0,8	-1,7	-1,8	-2,0	-2,0
Dette publique	46,6	49,1	49,0	49,0	49,0

Notes : e = estimation, p = prévision

Source : Banque mondiale

Ce scénario de base suppose que les facteurs qui ont porté la croissance ivoirienne au cours de ces dernières années vont demeurer dans le court et moyen termes. En premier lieu, la stabilité politique et cela en dépit du test des élections législatives qui sont prévues fin 2016 et la politique de réconciliation nationale lancée par le gouvernement. Ensuite, le pays devrait continuer de bénéficier des changements structurels amorcés depuis la fin de la crise. L'urbanisation croissante, notamment dans les villes secondaires, devrait aider à générer les effets d'agglomération qui sont si importants pour l'émergence d'un secteur privé compétitif. Les investissements publics dans des projets structurants, en particulier dans les routes, devrait progressivement porter leurs fruits et réduire les coûts de transports pour une agriculture qui se tourne de plus en plus vers la commercialisation. Enfin, il est anticipé que le secteur industriel continuera son expansion grâce à l'arrivée de nombreux investisseurs intéressés par le secteur minier et la transformation des ressources naturelles. Le secteur des services bénéficiera des travaux de reconstruction (routes et autres), l'extension du port d'Abidjan, et le commerce, alors que la performance du secteur primaire devrait rester autour de 7% par an, soit en ligne avec les résultats reportés en 2014 et 2015.

Au-delà des forces structurelles, les autorités vont continuer leurs efforts pour améliorer l'environnement des affaires et promouvoir l'initiative privée. Le développement des filières du cacao, du café, de l'anacarde et du riz ainsi que leur transformation en Côte d'Ivoire vont sans doute accroître la valeur ajoutée des exportations de ses produits et booster l'économie ivoirienne. En outre, la consolidation des politiques de partenariat entre le secteur privé et public va être poursuivie sur deux lignes : (i) révision du cadre législatif et institutionnel pour une plus grande transparence et concurrence et (ii) une recherche d'investisseurs à travers une promotion proactive. Dans cette optique, plus de 90 projets ont été identifiés par les autorités.

La politique budgétaire va rester ambitieuse mais devra porter une attention accrue à la mobilisation des ressources internes et à la qualité de la dépense. Le nouveau PND a indiqué que le gouvernement compte continuer sa politique ambitieuse en termes de projets d'infrastructure avec plus de 20 milliards de dollars prévus en investissements publics entre 2016 et 2020. Ces investissements publics vont être accompagnés par des projets privés de l'ordre de 30 milliards de dollars pendant cette même période.¹⁰ Le financement de ces investissements publics imposera une forte mobilisation des recettes de l'Etat ainsi qu'un contrôle des dépenses courantes. L'Etat s'est engagé à respecter ces contraintes dans son PND avec la mise en place de réformes visant à accroître le taux d'effort de mobilisation fiscale dans les années à venir. Aussi, l'objectif des autorités ivoiriennes est d'atteindre le seuil de recettes fiscales de 20 % du PIB conformément aux règles budgétaires de l'UEMOA d'ici à 2019. Dans cet esprit, le solde budgétaire devrait graduellement converger vers le critère retenu au sein de l'UEMAO, soit 3% du PIB. Le respect de ce critère est important non seulement pour assurer le maintien de la soutenabilité budgétaire ainsi que celle de la dette mais aussi pour garantir la contribution de l'Etat Ivoirien aux réserves régionales qui servent à ancrer le FCFA à l'Euro.

La politique budgétaire va rester ambitieuse mais devra porter une attention accrue à la mobilisation des ressources internes et à la qualité de la dépense.

¹⁰ Le montant total des investissements à réaliser sur la période 2016-2020 s'élève à 30 000 milliards de FCFA (soit 60 milliards de dollars) dont 11 284 milliards de FCFA (22,5 milliards de dollars) pour les investissements publics et 18 716 milliards de FCFA (37,5 milliards de dollars) pour les investissements privés.

Les risques à ce scénario de base ne sont pas inexistant. Il existe deux types de risques qu'il convient de distinguer. Le premier type est en dehors du contrôle de la Côte d'Ivoire, alors que le second est généré par le comportement des agents économiques dans le pays.

Les risques en dehors du contrôle du pays sont nombreux et non-négligeables. En premier lieu, il y a le risque climatique dans le sens que la performance du secteur agricole ivoirien reste largement tributaire de la pluviométrie. D'aucuns associent la bonne performance en 2014 puis en 2015 à la bonne saison des pluies dans le pays. S'il reste difficile d'anticiper sur les prochaines saisons et leur impact sur les récoltes, il suffit de rappeler que la bonne performance du secteur agricole en 2015 a compté pour presque un cinquième de la croissance du pays, alors que sa contribution n'avait été que de 8 % pendant la période 2012-13.

Les fluctuations des prix des matières premières ajoutent beaucoup d'incertitudes sur l'économie ivoirienne. La Côte d'Ivoire est exportatrice de nombreuses matières premières dont le pétrole, le cacao, le café, etc. qui constituent une grande partie de ses exportations. Bien que le prix du pétrole ait commencé à augmenter depuis mars 2016, l'incertitude sur son évolution future reste élevée en raison d'une demande accrue et les risques géopolitiques partout dans le monde. Quant aux produits agricoles, leurs prix dépendront des conditions climatiques y compris le phénomène El Nino. Il est à souligner que les variations des cours sur les marchés internationaux sont répercutées sur les prix nationaux, comme elles l'ont été durant ces dernières années sur le prix du carburant et les prix bord-champ accordés aux producteurs de cacao. Cette transmission est relativement aisée quand elle va dans le bon sens mais devient plus difficile socialement et politiquement lorsqu'elle implique des pertes de revenus pour les acteurs concernés. Les effets sur les exportations, les recettes fiscales et les conditions de vie des agriculteurs ivoiriens dépendront évidemment de l'ampleur des fluctuations et de leur transmission.

La menace terroriste pourrait impacter le tourisme et la politique budgétaire. La Côte d'Ivoire a été frappée par une attaque terroriste le 13 mars 2016 qui laissera des traces sur les plans sécuritaires et budgétaires du pays. Même si la semaine qui a suivi, la sixième édition d'Africa CEO Forum a pu se tenir avec succès à Abidjan, les événements tragiques de Grand-Bassam pourrait avoir des effets sur le tourisme, les investissements directs étrangers et conduire à une propension à augmenter les dépenses militaires du pays. L'Etat s'engage non seulement dans une coopération militaire avec les autres pays de la région et de la France mais aussi augmente ses moyens et renseignements militaires. Bien que l'effet sur la croissance reste moindre grâce à la sécurisation accrue des lieux et la volonté réelle du Gouvernement de lutter contre le terrorisme, mais il faut rester vigilant et savoir adapter les moyens gouvernementaux en fonction du risque observé.

Les répercussions de la politique monétaire américaine pourrait se sentir sur les marchés internationaux et en Côte d'Ivoire. Les Etats-Unis d'Amérique ont commencé une normalisation de leur politique monétaire à travers l'augmentation des taux d'intérêt en décembre 2015. Cette normalisation entraînera non seulement une sortie des capitaux dans les pays émergents mais aussi une hausse des taux d'intérêts sur les marchés émergents. La Côte d'Ivoire a montré un réel intérêt d'emprunt sur les marchés interna-

Il est à souligner que les variations des cours sur les marchés internationaux sont répercutées sur les prix nationaux, comme elles l'ont été durant ces dernières années sur le prix du carburant et les prix bord-champ accordés aux producteurs de cacao.

tionaux après l'émission des Eurobonds d'un milliard de dollars en 2015 et 750 millions de dollars en 2014. De telles opérations seront plus coûteuses dans le futur avec la normalisation progressive de la politique monétaire américaine. L'immense besoin de reconstruction du pays pourrait se faire à un coût élevé.

Le rééquilibrage de l'économie et les remous financiers en Chine peuvent affecter l'économie ivoirienne. Comme de nombreux pays africains, la Chine entretient un partenariat économique et commercial très important avec la Côte d'Ivoire. L'ambition des autorités ivoiriennes de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020 nécessite une grande implication du secteur privé dont une part croissante venant de la Chine investit principalement dans l'infrastructure. La Chine est le troisième fournisseur de la Côte d'Ivoire après le Nigeria et la France et les échanges commerciaux ont augmenté de plus de 70% entre 2010 et 2015. Les produits exportés vers la Chine sont, entre autres, le pétrole brut (premier produit exporté vers la Chine), le cacao, le coton ainsi que le bois. Cependant, la faible croissance économique et les remous financiers en Chine en 2016 et en 2017 peuvent diminuer non seulement la demande du pays et par conséquent les exportations ivoiriennes, mais aussi les investissements chinois en Côte d'Ivoire. Aussi, une baisse de la demande en Chine est-elle susceptible d'affecter le niveau des prix des matières premières sur le marché international où la Chine est un acteur majeur.

Au niveau interne, les risques sont d'ordre politique et budgétaire. En effet, l'issue de la réconciliation est sur les radars de la communauté internationale et de certains investisseurs étrangers. La réconciliation est une des priorités pour les autorités ivoiriennes afin d'effacer les plaies de la dernière décennie de crise. La bonne croissance enregistrée par la Côte d'Ivoire depuis 2011 ne suffira pas à apaiser les cœurs tant qu'elle n'est pas accompagnée d'une politique réelle de fraternisation des communautés. Une justice pour les victimes et une indemnisation de ces dernières seront déterminantes pour le futur de la Côte d'Ivoire et la croissance économique dans la mesure où elles sont les signaux d'un rétablissement et un bon fonctionnement des institutions étatiques. Une faillite à ce niveau pourrait faire basculer la Côte d'Ivoire dans un cycle de violences et de non reconnaissance des autorités par une partie de la population.

Au niveau budgétaire, l'espace fiscal s'est fortement rétréci au cours des dernières années. A la sortie de crise, les dépenses de l'Etat ont pu augmenter grâce à la mobilisation de ressources externes caractérisées par une augmentation des dons et des emprunts non-concessionnels. L'Etat a pu aussi mobiliser des fonds sur les marchés régionaux et internationaux. Si l'effort de mobilisation des recettes intérieures a existé, il a été moindre en n'augmentant que de 0,9% du PIB entre 2012 et 2015. Aujourd'hui, les choix sont plus difficiles car il faudra générer des gains d'efficacité dans la gestion des dépenses publiques. Toutefois, générer ces gains nécessitera des réformes qui ne sont pas toujours aisées à mettre en place car elles sont plus complexes et peuvent à court terme réduire les rentes de certains groupes privilégiés (voir des exemples dans la section suivante).

Les risques budgétaires ne sont pas inexistantes en raison de la situation financière précaire dans le secteur de l'énergie. La société ivoirienne de raffinage (SIR) rencontre de graves difficultés financières, alors que les comptes de la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE) demeurent fragiles et ont été encore plus fragilisés suite à l'annulation de

Aujourd'hui, les choix sont plus difficiles car il faudra générer des gains d'efficacité dans la gestion des dépenses publiques.

la hausse des tarifs de l'électricité qui avait eu lieu en janvier 2016. En plus, la restructuration de plusieurs banques publiques ou sous administration provisoire de l'Etat, qui devient de plus en plus urgente, risque de peser sur le budget. Enfin, il ne faudra pas perdre de vue que si les partenariats public-privés permettent de soulager les finances publiques, ils ne sont pas exempts de risques pour l'Etat en cas de difficulté financière du partenaire privé ou du non-respect du contrat. L'augmentation du nombre de PPP en Côte d'Ivoire peut induire celle des passifs éventuels. Ce type de risque demande un suivi attentif de la part des autorités.

A moyen terme, la Côte d'Ivoire devra respecter les normes budgétaires mises en place au sein de l'UEMOA qui seront en vigueur à partir de 2019. Le respect des règles communautaires est important pour la Côte d'Ivoire dans la mesure où elle est la première puissance économique et financière et se doit de donner l'exemple aux autres pays membres. Le ratio de la masse salariale sur recettes fiscales devra s'abaisser de 45 % en 2015 jusqu'à 35% en 2019/20. L'effort de recouvrement fiscal devra atteindre 20% du PIB contre 16% en 2015. Le gouvernement a entrepris des mesures pour améliorer l'administration fiscale et élargir l'assiette imposable dans le budget 2016. L'augmentation attendue des recettes fiscales de 1,2% du PIB en 2016 est une bonne nouvelle et une telle dynamique pourrait mettre la Côte d'Ivoire sur la bonne voie. Enfin, le déficit budgétaire devra être contenu à 3 % du PIB et la dette publique ne pas dépasser 70% du PIB.

1.3 Le défi de l'émergence et de son financement

Après cinq années de croissance soutenue, la Côte d'Ivoire se trouve à la croisée des chemins. Les effets de rattrapage qui sont intervenus après plus d'une décennie de crises politiques ont commencé à s'estomper et devraient progressivement disparaître. Le pays a également bénéficié de moyens de financement comme le retour de bailleurs, y compris l'allègement de leur dette en 2012, et l'accès aux marchés internationaux de capitaux qui ont permis de financer un accroissement important des dépenses, en particulier dans les infrastructures. Aussi, le retour important des investisseurs étrangers qui avaient quitté le pays ou cessé leurs activités pendant la crise est sans doute un des aspects les plus remarquables de cette reprise économique.

Cependant, comme le dit un proverbe ivoirien « on n'attend pas la pluie pour se laver », le phénomène de rattrapage pourrait s'estomper dans les années à venir et il s'avère nécessaire de se préparer pour les prochains défis. La grande ambition des autorités de transformer le pays vers une économie émergente à l'horizon 2020 peut se heurter à de nombreux obstacles.

Le pays devra affronter quatre défis majeurs pour réussir sa transition vers l'émergence économique : le partage des fruits de la croissance, la compétitivité, la bonne gouvernance et le financement de la croissance. Ces défis sont mis en évidence en comparant la position de la Côte d'Ivoire par rapport à celle du Maroc et de l'Afrique du Sud qui sont deux pays à revenu intermédiaire du continent africain (Tableau 2). La Côte d'Ivoire apparaît plus pauvre (mais pas vraiment plus inégale), moins compétitive, souffrant de mauvaise gouvernance et largement dépendante du financement externe plutôt que de ses ressources internes.

Ces défis sont mis en évidence en comparant la position de la Côte d'Ivoire par rapport à celle du Maroc et de l'Afrique du Sud.

Tableau 2: Les défis de la Côte d'Ivoire à la lumière de la performance dans deux pays à revenus intermédiaires en Afrique

	Côte d'Ivoire	Maroc	Afrique du Sud
1. Partage de la croissance			
Taux de pauvreté (% population avec moins de 1,9 USD par jour)	25	3	17
Inégalité (Indice de Gini)	43	40	63
2. Compétitivité			
WEF Indice (classement)	91	72	49
Doing Business (classement)	142	75	73
3. Gouvernance			
Effizienz du gouvernement (plus haut est meilleur)	21	48	65
Respect de la Loi (plus haut est meilleur)	30	56	64
4. Financement			
Aide publique (% du PIB)	4	2	0
IDE (% du PIB)	2.1	2.9	1.2
Crédit domestique (% du PIB)	26	112	180
Recettes fiscales (% du PIB)	15	23.9	25.5

Source : Banque mondiale, World Economic Forum (WEF).

Le partage de la croissance s'impose-t-il comme une évidence. Comme dans toute reprise économique, la première réaction est celle de l'optimiste en retrouvant le goût de la stabilité. La situation tant politique qu'économique s'est sans nul doute fortement améliorée depuis 2012, en particulier avec des élections présidentielles qui se sont déroulées paisiblement en 2015. Toutefois, la pauvreté touche encore près d'un Ivoirien sur deux et les inégalités subsistent et ont même probablement augmenté. La croissance a été concentrée tant sectoriellement que géographiquement. Le coût de la vie, malgré une inflation semble-t-il maîtrisée, s'est considérablement accru surtout à Abidjan avec la flambée de l'immobilier et plus récemment des denrées alimentaires. Le manque de partage est capté par la faible réduction de la pauvreté qui n'a baissé que de 5 points entre 2011 et 2014, pour s'établir autour de 46,3 %. Cette baisse de l'ordre de 1,25 points par an est faible par rapport à la forte croissance économique de 8% par an enregistrée depuis 2012. Si cette faible élasticité peut refléter un certain décalage, comme invoqué précédemment dans le texte, le statut quo ne semble pas acceptable.

Le besoin d'élargir les bénéficiaires de la croissance est urgent pour des raisons : (i) sociale ; (ii) politique ; et (iii) économique. Au niveau social et politique, le pays vient d'une crise profonde et les langues se sont déliées sur le sentiment que certaines populations ont bénéficié de la croissance pendant des années, contrairement à d'autres. En outre, si la richesse est très inégalement répartie, les riches peuvent prendre le contrôle de la vie des pauvres sur plusieurs aspects. La classe politique sera dominée par les individus riches et les politiques économiques risquent d'être au service de leur intérêts et non à celui des autres couches de la société. Au niveau économique, de nombreuses études ont montré que la croissance économique est soutenue uniquement dans les pays où les inégalités de revenus

Le besoin d'élargir les bénéficiaires de la croissance est urgent pour des raisons sociale, politique et économique.

sont faibles¹¹. Non seulement une société inégale pénalise la consommation car la propension marginale à consommer de la classe moyenne est plus élevée que celle des riches, mais aussi les inégalités de revenus créent des opportunités inégales entre riches et pauvres. Par exemple, les enfants des pauvres vont fréquenter des écoles de faibles qualités et n'auront pas accès à certaines formations importantes sur le marché de l'emploi (maîtrise de l'informatique, etc.). Ces déficiences risquent de peser sur la croissance à long-terme du pays.

Pour réussir, la Côte d'Ivoire devra aussi transformer sa croissance de quantitative à qualitative, autrement dit son économie devra devenir plus compétitive. L'accumulation rapide de capital physique et de main d'œuvre a sans nul doute constitué la première phase de la reprise économique quand le pays a bénéficié du retour des investisseurs privés et des financiers extérieurs. La croissance de la main d'œuvre a trouvé son fondement dans la forte pression démographique et dans la demande des entreprises, y compris celles de l'informel. Pour s'installer dans la durée, il sera nécessaire pour le pays de générer des gains de productivité plus élevés que dans le passé, même si des progrès ont été réalisés depuis 2012.

De manière générale, la capacité d'un pays à générer des gains de productivité dans la durée dépend de sa capacité à innover (dans le sens large du terme), à savoir non seulement créer mais surtout à adapter et adopter de nouvelles technologies. Pour cela, un certain nombre de conditions sont nécessaires ; à commencer par une amélioration de la qualité de la main d'œuvre. En effet, l'expérience internationale a montré que les compétences et l'innovation technologique vont de pairs.¹² En plus, il est généralement accepté que la promotion de la concurrence est propice à l'innovation.¹³ Pour cela, la Côte d'Ivoire devra continuer son effort visant à réduire les barrières à l'entrée comme la lourdeur des procédures auxquelles les entreprises doivent faire face à leur enregistrement et pendant leurs opérations. Ces procédures sont souvent des protections pour les opérateurs déjà établis qui peuvent s'en accommoder. Cet effort de promouvoir davantage de concurrence doit s'étendre à des secteurs prioritaires, qui souffrent de structure de marché monopolistique ou oligopolistique, et qui affectent un grand nombre d'opérateurs économiques à travers leurs effets transversaux. Par exemple, les secteurs bancaires, de transports portuaires, de téléphonies et d'énergie sont tous dominés en Côte d'Ivoire par quelques entreprises, alors que le coût et la qualité de ces services ne correspondent pas aux standards internationaux et régionaux. Quand l'ouverture vers davantage de concurrence n'est pas possible, il devient primordial que les agences de régulations soient aptes à remplir leurs tâches et responsabilités.

La compétitivité du secteur privé n'est qu'une partie du défi. Le gouvernement aura besoin d'améliorer la gouvernance afin de garantir une meilleure utilisation des deniers publics. Aujourd'hui, il existe de nombreuses insuffisances qui nuisent à l'efficacité de la dépense publique, notamment en termes d'exécution et de contrôles. Ces insuffisances peuvent s'illustrer pour le secteur de l'éducation qui reçoit environ 1/5 des ressources budgétaires alors que les résultats, bien qu'en progrès, restent médiocres. Les principales dépenses de ce secteur concernent les paiements des enseignants (plus de 80% des dépenses du Ministère de l'éducation) et les subventions vers les écoles privées (pour le placement des élèves qui ne peuvent pas trouver une place dans les écoles publiques) qui reposent sur des mé-

Pour réussir, la Côte d'Ivoire devra aussi transformer sa croissance de quantitative à qualitative, autrement dit son économie devra devenir plus compétitive.

11 Ostry, J. D., A. Berg, et C. Tsangarides, *Redistribution, Inequality, and Growth*, IMF Staff Discussion Note 14/02, International Monetary Fund, Washington, 2014.

12 Voir, par exemple, Daron Acemoglu et Fabrizio Zilibotti, *Productivity Differences*, *Quarterly Journal of Economics*, 116, pp. 563-606. May 2001.

13 Aghion, P., U. Akcigit and P. Howitt (2013a), *What Do We Learn From Schumpeterian Growth Theory?*, NBER Working Papers, n. 18824. Hall, B.W., Rosenberg, N. (ed.) (2010), *Handbook of the economics of innovation*, Elsevier, Amsterdam.

canismes guère efficaces et peu transparents, nuisant à l'efficacité du système.¹⁴ Au-delà des faiblesses dans la gestion du budget, il existe des déficiences dans le suivi des dépenses para-budgétaires, dans les agences et les entreprises publiques. Enfin, une meilleure utilisation des fonds public sera aussi aidée si l'information sur leur usage est rendu disponible au public. De manière générale, il y a un effort à faire pour améliorer tant la qualité que la disponibilité des statistiques dans le pays.

Enfin, le financement du développement économique reste une priorité. Pendant cette période de sortie de crise, la Côte d'Ivoire a bénéficié du retour de nombreux financiers, tant extérieurs qu'intérieurs, qui ont permis un fort accroissement des dépenses de l'Etat. Ce retour est à présent assimilé et il faut trouver d'autres sources de financement. Cette préoccupation est d'ailleurs au centre de la nouvelle stratégie de développement préparée par le Gouvernement, qui a culminé par la tenue du Groupe consultatif en mai 2016. Les partenaires au développement se sont ainsi engagés au financement de 15 milliards de dollars US pour la période allant de 2016 à 2020.¹⁵

Comme suggéré par une étude récente sur le financement en Afrique¹⁶, une économie a forte ambition comme la Côte d'Ivoire doit concilier deux principes importants en termes de financement : plus de ressources et bonnes ressources. Selon l'argument de plus de ressources, le financement de la croissance nécessite une mobilisation accrue du financement extérieur, tant public que privé, car il peut jouer un effet de levier important. C'est cette approche que semble privilégier les autorités ivoiriennes à travers l'organisation du groupe consultatif à Paris et plusieurs « road show » à travers le monde. Nul ne doute de l'apport des financiers extérieurs mais la comparaison avec les pays à revenus intermédiaires, comme le Maroc et l'Afrique du Sud, montre que le recours au financement domestique doit devenir plus important. Ces pays ont des taux de mobilisation de recettes fiscales et d'émission de crédits domestiques beaucoup plus élevés que la Côte d'Ivoire (Tableau 2). Par conséquent, l'accent devra être mis sur le financement de la croissance par le renforcement des administrations fiscales, l'élargissement de la base de taxation et l'amélioration des marchés financiers locaux. Réussir cette transition du financement externe à domestique n'est pas une préoccupation nouvelle car elle se trouvait déjà au centre des débats sur le développement économique pendant les années 1970 sous l'impulsion d'Hollis Chenery, alors Economiste en chef de la Banque mondiale.¹⁷

Ces quatre défis sont compris par les autorités ivoiriennes et certains sont pris en compte dans la nouvelle stratégie du développement du pays pour la période 2016-20. Si tous ces défis sont importants et se renforcent mutuellement, l'attention est donnée à celui du financement, notamment à travers la modernisation du système financier national, dans la prochaine partie de ce rapport.

Enfin, une meilleure utilisation des fonds public sera aussi aidée si l'information sur leur usage est rendu disponible au public.

14 Pour plus détails, voir Banque mondiale, Côte d'Ivoire : Education Sector Public Expenditure Review : An efficiency, effectiveness and Equity Analysis, juin 2016.

15 Le montant total des investissements à réaliser sur la période du PND s'élève à environ 30 000 milliards de F CFA dont 11 284 milliards de F CFA pour les investissements publics et 18 716 milliards de F CFA pour les investissements privés. Le besoin de financement destiné à l'investissement public est de 4 425,2 milliards de F CFA (8,8 milliards de dollars). Au Groupe consultatif, les bailleurs de fonds ont fait des annonces s'élevant à 15,4 milliards de dollars dont 2,7 milliards de dollars de financements acquis et 12,7 milliards de dollars de nouveaux financements. Ainsi, reste-t-il à concrétiser ces annonces et de faire un suivi par rapport aux 18 716 milliards de FCFA (37,5 milliards de dollars) du secteur privé.

16 Amadou Sy, 2015: A crucial year for financing development in Africa, Brookings, 2015.

17 Voir par exemple, H. Chenery. Structural Change and Development Policy, Oxford University Press, 1979.

PARTIE 2: COMMENT ADAPTER LE SYSTEME FINANCIER DE LA COTE D'IVOIRE AU DEFI DE L'EMERGENCE ?

- Aujourd'hui, le développement du système financier ivoirien n'est pas à la hauteur des ambitions du pays. Il octroie proportionnellement 3 à 4 fois moins de crédits que les pays à revenu intermédiaire sur le continent africain, si bien que 2/3 des entreprises considèrent l'accès au crédit comme une contrainte sévère nuisant à leur essor.
- Si la Côte d'Ivoire parvenait à hisser son indice de développement financier à la hauteur de celui observé au Cap-Vert ou en Namibie, sa croissance économique pourrait s'accroître de 2,4 %. S'il atteignait celui de l'Afrique du Sud, sa croissance pourrait augmenter de plus de 5%.
- Le manque de profondeur du système financier ivoirien, bien qu'en rapide progression depuis la reprise économique de 2012, s'explique par la réticence des épargnants à placer leurs économies dans les banques (15% des épargnants alors que le ratio dépasse 25% en Afrique) et la prudence de ces dernières à octroyer des crédits en raison de coûts de transactions et de risques élevés.
- L'action devrait être triple ; à savoir rendre les banques plus performantes dans leur fonction d'intermédiation financière ; diversifier le système financier ; et mieux protéger et éduquer les consommateurs.

En cette matinée d'octobre 2030, le célèbre professeur d'économie Wang Wei de l'Université de Pékin explique à ses étudiants comment les « lions africains » ont réussi leur émergence au cours des 15 dernières années. La Côte d'Ivoire se place au premier plan de son récit. Pour le professeur, le tournant a été lorsque ce pays a réussi le développement de son système financier et ainsi faciliter l'essor d'un secteur privé dynamique pourvoyeurs d'emplois. Si les banques ont été un élément central de cette réussite, les opérateurs téléphoniques ainsi que les institutions de microfinance ont aussi contribué à transformer le paysage financier du pays en permettant la « bancarisation » d'une population qui avait été auparavant exclue des services financiers.

Ce récit peut paraître aujourd'hui comme une fiction. En effet, le système financier de la Côte d'Ivoire est encore embryonnaire, loin des aspirations du pays et éloigné des standards que l'on rencontre dans des pays à revenus intermédiaires du continent. Le montant des crédits bancaires y est, en proportion de la taille de l'économie, trois fois moindre qu'au Maroc et en Afrique du Sud. Il est même inférieur comparé au Sénégal et au Togo. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que 2/3 des entreprises ivoiriennes se plaignent du manque d'accès au crédit et que seulement 4 % de leurs investissements soient financés par les banques.¹⁸

Si la Côte d'Ivoire veut réussir son émergence, son système financier devra devenir à la fois plus performant et plus inclusif. Pour cela, le pays devra générer plus d'épargne, qui puisse atterrir dans les comptes des banques et autres institutions financières pour que celles-ci l'utilisent en créant du crédit vers les entreprises et les consommateurs. Sur tous ces plans, la Côte d'Ivoire est en retard, pour de multiples raisons qu'il convient de comprendre puis y remédier car si la volonté politique est là, elle doit encore se traduire par des actions concrètes et décisives.

Si les banques ont été un élément central de cette réussite, les opérateurs téléphoniques ainsi que les institutions de microfinance ont aussi contribué à transformer le paysage financier du pays.

18 Source: Global Financial Development, 2015.

Cette seconde partie du rapport sur la situation économique en Côte d'Ivoire explore comment le pays peut stimuler la transformation de son système financier. Elle commence par rappeler pourquoi un système financier dynamique est indispensable pour générer un développement économique accéléré et partagé. Ensuite, la deuxième section décrit le système financier tel qu'il existe aujourd'hui en Côte d'Ivoire et recherche les raisons pourquoi il demeure largement en deça de son potentiel. La troisième et dernière section ébauche plusieurs pistes de réflexion pour générer une croissance harmonieuse du système financier ivoirien dans le court et le moyen terme.

2.1 Le rôle du système financier dans le développement économique

Le rôle du système financier a été longtemps débattu dans la littérature économique.

A la suite de Joseph Schumpeter au début du XXe siècle, la majorité des économistes s'accordent aujourd'hui à penser qu'un pays peut difficilement réussir son émergence économique sans une croissance maîtrisée de son système financier.¹⁹

De nombreux travaux empiriques ont établi l'existence d'une corrélation positive entre la prospérité d'un pays et la profondeur de son système financier, notamment mesuré par l'ampleur des crédits qui sont octroyés.²⁰ Les pays les plus riches sont aussi ceux où les crédits bancaires sont les plus importants même si on tient compte d'autres facteurs explicatifs tels que le capital humain, le positionnement géographique ou l'ampleur des échanges commerciaux internationaux (Graphique 12). Cette relation résiste également au test de la double causalité car si un accroissement du système financier permet de financer le développement économique, ce dernier entraîne aussi une augmentation de l'épargne et des dépôts bancaires et ainsi participe à l'expansion du système financier.

Au-delà de son effet sur la croissance, le système financier peut aussi réduire la volatilité en permettant de mieux amortir les chocs (FMI, 2016) et contribuer à la réduction de la pauvreté s'il devient suffisamment inclusif.²¹

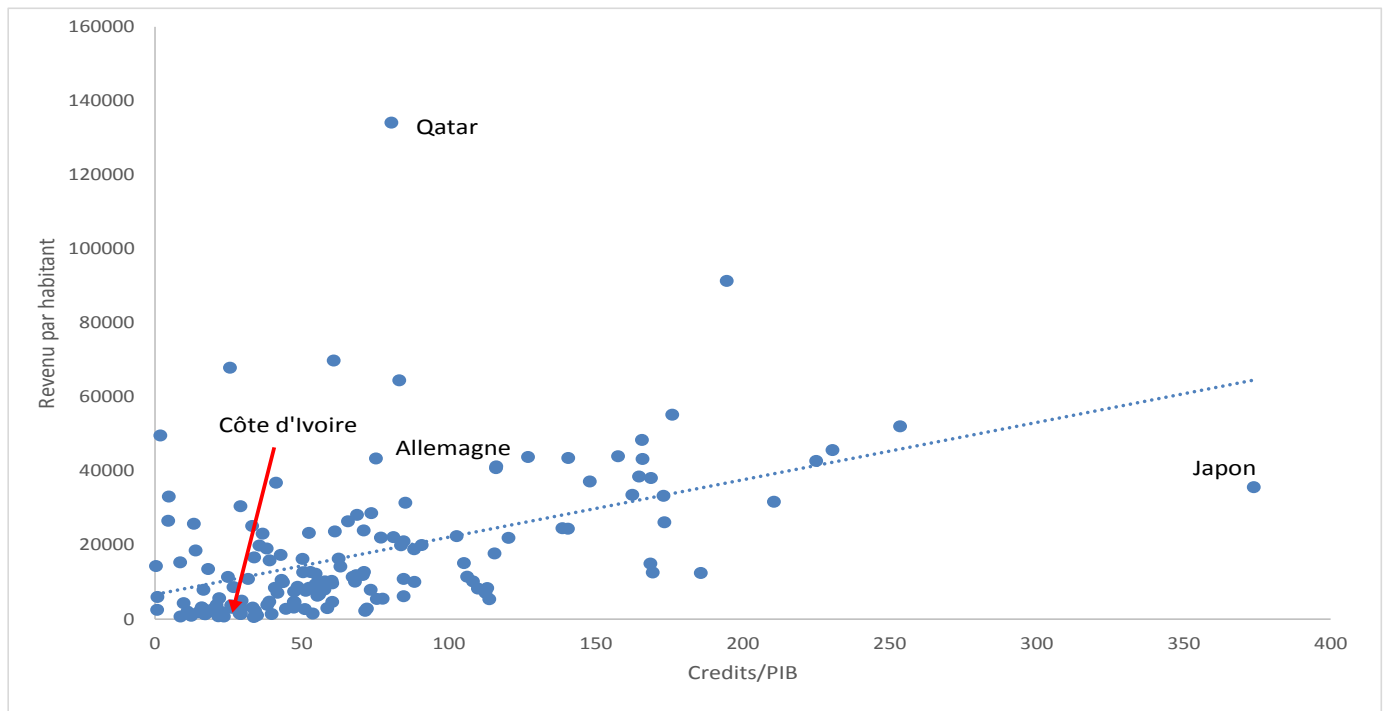
Les pays les plus riches sont aussi ceux où les crédits bancaires sont les plus importants même si on tient compte d'autres facteurs explicatifs.

19 Schumpeter, Joseph A. *The Theory of Economic Development*, (Cambridge, MA: Harvard University Press, 1911).

20 Un des articles les plus influents a été de R. King and R. Levine, publié en 1998 et intitulé : « Finance and Growth: Schumpeter Might be Right », *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 108, No. 3. (Aug., 1993), pp. 717-737. Pour un récent survol de la littérature, cf. par exemple, G. Estrade, D. PR et A. Ramandai, "Financial Development, Financial Openness, and Economic Growth, ADB Economic Working Paper Series, N. 442, Août 2015.

21 Honohan, Patrick, 2003, *Financial Development, Growth and Poverty: How Close Are the Links?* World Bank Policy Research Working Paper No. 3203 (Washington). Raju Jan Singh and Yifei Huan, *Financial Deepening, Property Rights, and Poverty: Evidence from Sub-Saharan Africa*, IMF Working Paper, 2011.

Graphique 12 : La prospérité économique et le développement financier vont de pair, 2014



Source : FMI

L'influence positive du système financier sur la croissance économique a été documentée pour l'Afrique. Le FMI a récemment estimé que, tout restant égal par ailleurs, chaque amélioration de $\frac{1}{2}$ point dans l'indice de développement financier du continent permettrait d'accélérer sa croissance économique de 1,5 %²². Autrement dit, si la Côte d'Ivoire parvenait à hisser son indice de développement financier au niveau du Cap-Vert ou de la Namibie, sa croissance économique pourrait s'accroître de 2,4 %. Mieux encore, si cet indice atteignait celui de l'Afrique du Sud, la croissance économique ivoirienne pourrait augmenter de 5,1%. Ces estimations doivent être prises avec précaution car elles captent des ordres de grandeur et servent surtout à illustrer l'impact positif que pourrait avoir le développement du secteur financier sur l'économie ivoirienne dans le moyen et le long terme.

Cette contribution du système financier serait le résultat de trois effets distincts. D'abord, le système financier stimulerait la propension à épargner des agents économiques en offrant des perspectives de rémunération et une meilleure gestion des risques par rapport à des options individuelles. Il est certainement moins risqué de garder son argent dans un compte en banque que sous son matelas. Ensuite, les opérateurs financiers faciliteraient les paiements entre agents économiques en réduisant les coûts d'information et de transaction. Enfin, les banques et autres institutions financières répondraient aux besoins de financement des entreprises et des particuliers en allouant des crédits dont les montants seraient supérieurs à l'épargne initialement captée. Cet effet multiplicateur, bien connu, doit être rappelé car il se trouve au cœur du fonctionnement du système financier (encadré).

Cet effet multiplicateur, bien connu, doit être rappelé car il se trouve au cœur du fonctionnement du système financier.

22 Les résultats de cette étude sont résumés dans FMI, « Regional Outlook for Sub-Saharan Africa, Chapitre 3, Avril 2016.

L'effet multiplicateur de crédit

La Banque centrale émet des billets qui selon la propension à épargner des ménages va aboutir dans les comptes des institutions financières du pays. Celles-ci ont alors la possibilité d'utiliser ces dépôts en les transformant en crédits. Inversement, lorsqu'elle émet un crédit, la banque peut créditer le compte de dépôt de l'emprunteur, aboutissant à une création monétaire (les crédits font alors les dépôts).

Supposons, par exemple, que la propension à déposer des billets dans les institutions financières est de 80% et que celles-ci conservent 10% de réserves sur les crédits qu'ils accordent. Le multiplicateur de crédit sera donc égal à 3.6, à savoir que pour chaque dollar émis par la banque centrale, le montant de crédit peut être multiplié par 3.6. Bien entendu, plus les épargnants déposent leurs billets dans les institutions financières et moins celles-ci conservent de réserves, plus le multiplicateur va être élevé.

Le multiplicateur est aussi influencé par les choix de portefeuille des institutions financières. Celle-ci, au-delà d'un comportement de prudence, peuvent opter pour des usages autres que des crédits comme des placements en valeur mobilières et immobilières.

Il ne faut toutefois pas perdre de vue que la force de la relation entre développement financier et croissance économique peut varier, voire s'inverser, si le poids du système financier dans l'économie devient excessif ou si les régulations et la surveillance bancaire sont inadéquates.²³ Les crises bancaires ne manquent pas pour illustrer qu'un système financier fragilisé par un poids excessif des créances en souffrance peut amplifier les crises économiques. Si les emprunteurs ne peuvent plus rembourser les banques, ces dernières peuvent tomber en faillite. Les risques peuvent aussi provenir du comportement des banques qui prennent des risques excessifs, de la faiblesse de la supervision bancaire, ou de régulations laxistes et non conformes aux normes internationales. C'est pourquoi les décideurs de politiques économiques sont souvent tiraillés entre l'envie d'encourager le développement de leur système financier et le besoin de maîtriser ce développement en établissant des règles de prudence.²⁴ C'est cet équilibre que se devront de trouver les décideurs politiques en Côte d'Ivoire.

2.2 Le système financier ivoirien et les raisons derrière son retard

Pour la Côte d'Ivoire, les effets bénéfiques qui sont associés à un système financier performant et inclusif ne fonctionnent pas encore à plein régime. En effet, celui-ci reste embryonnaire malgré un essor relativement rapide au cours de ces dernières années. Les raisons derrière ce retard sont à rechercher dans la faible transformation de l'épargne en dépôts bancaires qui sont eux-mêmes relativement peu utilisés par les banques et autres institutions financières pour générer des crédits à l'économie.

A. Situation actuelle du système financier ivoirien

Celui qui arrive à Abidjan en ce milieu d'année 2016 est frappé par le nombre de banques commerciales, d'institutions de microfinance, d'agences d'assurances et la présence d'une bourse des valeurs avec une ambition régionale. Le système financier

C'est pourquoi les décideurs de politiques économiques sont souvent tiraillés entre l'envie d'encourager le développement de leur système financier et le besoin de maîtriser ce développement en établissant des règles de prudence.

²³ Cette question a été abordée par de nombreux travaux récents suite à la crise financière de 2008-9, Voir notamment, S. Cecchetti et E. Kharroubi, « Why does financial sector growth crowd out real economic growth ? », BIS Working Paper, N. 40, Février 2015. Arcand J.L, Berkes E., et Panizza U, "Too much Finance", IMF working Paper, 12/161, 2012. Cemoglu D. et F. Zilibotti, Was Prometheus Unbound by Chance ? Risk, Diversification, and Growth », Journal of Political Economy, 105, 1997.

²⁴ Marchettini D. et Maino R., "Systemic Risk Assessment in Low Income Countries : Balancing Financial Stability and Development", IMF, working Paper 15/190, 2015.

est en rapide évolution avec l'arrivée de nouvelles banques, notamment régionales (Maroc, Cameroun, Bénin, Nigéria), et l'émergence des transferts d'argent par les opérateurs téléphoniques. Le Gouvernement est aussi en train de se repositionner en liquidant, restructurant ou privatisant certaines de ses banques. Ce mouvement a été lancé dès la reprise économique commencée en 2012 et stimulée par la révolution technologique du téléphone portable et de la communication virtuelle. Elle correspond également à la volonté de la part des autorités ivoiriennes de rattraper le « temps perdu ».

Cette effervescence ne peut pas cacher que le système financier ivoirien reste encore fortement concentré autour des banques commerciales, en majorité étrangères, qui comptent pour 80% des actifs financiers dans le pays. Les autres opérateurs financiers restent discrets malgré leur nombre croissant : les compagnies d'assurances ne détiennent que 17 % des actifs financiers. La microfinance, bien qu'utile, reste marginale avec 2% des actifs financiers et est loin d'être aussi active qu'au Bénin par exemple (encadré).²⁵ Les marchés de capitaux sont peu développés et ne financent pas l'économie : le montant de titres publics est peu profond à 14% du PIB (contre 25% pour la dette publique totale sur PIB) ; le marché secondaire de la dette est inexistant ; et seulement 36 titres obligataires d'entreprises ont été émis sur la bourse régionale établie à Abidjan, qui compte 39 entreprises cotées.²⁶ Cette situation contraste fortement avec l'Afrique du Sud, où seulement la moitié des crédits accordés au secteur privé proviennent des banques. La profondeur d'un système financier se mesure aussi par sa diversification.

Les marchés de capitaux sont peu développés et ne financent pas l'économie.

La Micro Finance ? Oui mais... avec des limites

La microfinance a une fonction bien établie. Elle permet d'offrir des crédits à des groupes qui sont généralement exclus des circuits traditionnels des banques commerciales. A la fin 2014, 75 institutions de microfinance (IMF) étaient en opération en Côte d'Ivoire avec 322 points de services (contre 600 pour les banques) et 850,000 clients. En termes de comptes cela représente plus d'un tiers du nombre des comptes bancaires. Toutefois, le plus grand institut de microfinance (UNACOOPEC-CI) comptait près de 635,000 membres à lui seul, alors qu'il fait face à des pertes financières, et est sous administration provisoire depuis septembre 2013 avec un besoin urgent de restructuration. Par contre, les nouveaux entrants « Greenfield » ayant des techniques de prêts éprouvés et des investisseurs stratégiques (Advans, Microcred) connaissent une croissance très forte (doublement du portefeuille de crédit et de dépôts entre 2014 et 2015).

Le montant total des dépôts au sein des institutions de microfinance s'élevait à 152 372 millions de FCFA et l'encours des crédits à 107 639 millions de FCFA à la fin 2014, soit moins de 5% des crédits total du secteur financier du pays. Son rôle macroéconomique est donc limité même si ces micro-crédits peuvent être catalyseur au niveau individuel, surtout pour les populations les plus pauvres.

Au cours des dernières années, le régulateur a pris des mesures visant à renforcer la stabilité de ce secteur en retirant les licences d'opérations de plusieurs institutions de microfinance (17 en 2015). D'autres initiatives incluent des programmes de formation et d'information sur les pratiques et le respect des normes de prudence.

Cette concentration du système financier autour des banques commerciales s'est toutefois accompagnée par une baisse des parts de marchés des plus grandes banques, suggérant une concurrence accrue. Les trois plus grands établissements bancaires (SGBCI, ECOBANK, BIAO) contrôlaient 45% des crédits en 2006, alors que cette proportion n'était plus que 39% en 2013. Ce taux de concentration reste toutefois supérieur à celui observé dans les autres pays de la sous-région. Cette relative forte concentration, en dépit du nombre élevé de banques, traduit la base somme toute étroite de leur clientèle si l'on exclut les comptes auprès des établissements de microfinance.

²⁵ Il y a aujourd'hui 26 banques commerciales, 2 instituts spécialisés en finance, 61 institutions de microfinance, 3 opérateurs de téléphonie mobile offrant des produits monétaires, et 21 compagnies d'assurances.

²⁶ Les pays qui ont la plus grande diversification de leur système financier en Afrique (Afrique du Sud, Namibie, Maurice et dans une moindre mesure Cameroun et le Kenya) sont aussi ceux qui reportent les systèmes les plus développés en termes de distribution de crédits.

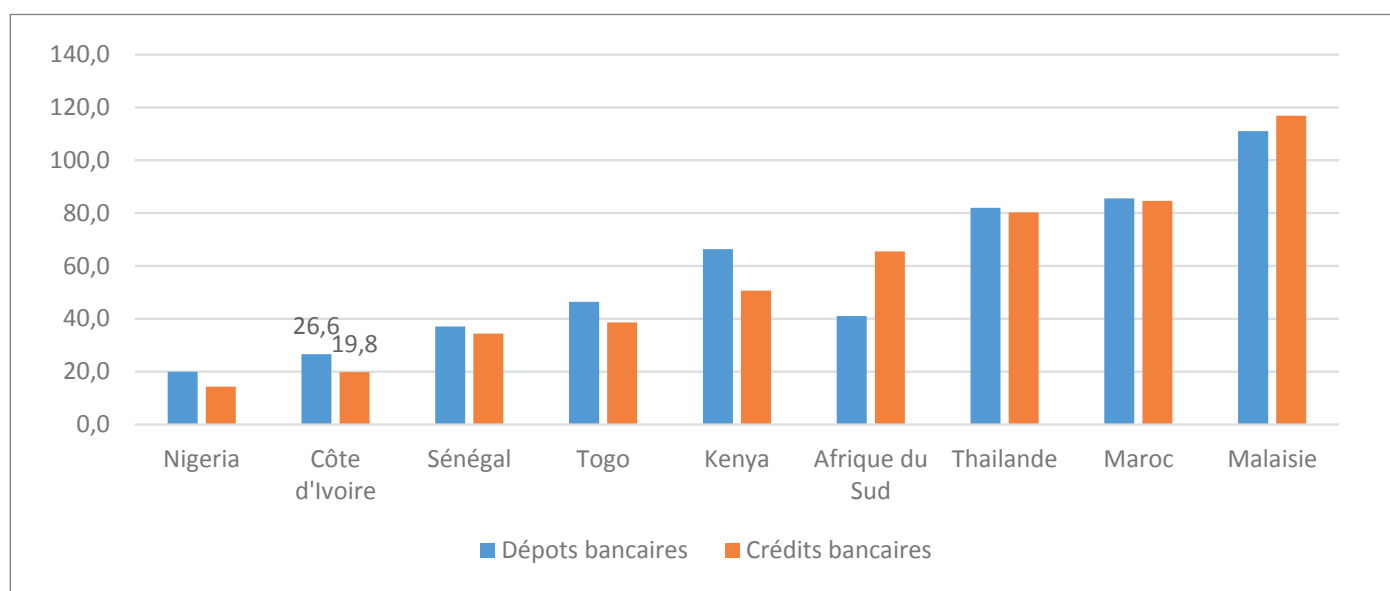
La concurrence accrue en banques s'exprime aussi par l'amenuisement des marges entre taux moyens débiteurs et créditeurs. Depuis 2013 le taux moyen sur les crédits bancaires n'a cessé de baisser alors que le taux moyen débiteur se maintenait voir augmentait légèrement, réduisant la marge de 1,6% à 0,8% entre 2013 et 2016 (premier trimestre). Les autres pays de l'UEMOA (à l'exception du Sénégal) ont des marges moyennes au-delà de 2%.²⁷

C'est ainsi que malgré l'arrivée de nombreuses banques au cours de ces dernières années, le taux de pénétration financière reste relativement faible en Côte d'Ivoire. Les dépôts bancaires n'atteignaient que 26,6% du PIB en 2015, ce qui est trois fois moindre qu'au Maroc et en deça de l'Afrique du Sud, du Kenya ou encore du Sénégal (Graphique 13).²⁸ Le manque d'inclusion du système se traduisait par le fait que seul 1 Ivoirien sur 8 possédait un compte auprès d'une institution financière en 2014, ce qui est largement inférieur à la moyenne observée sur le continent africain et dans les autres pays à bas revenus (Graphique 14).²⁹

Cette faible utilisation de comptes bancaires est en partie compensée par la prolifération des comptes mobiles car il y avait en 2014 plus de détenteurs de comptes mobiles (25% de la population) que de comptes auprès d'une institution bancaire (15%) en Côte d'Ivoire. Cependant, cet essor a été jusqu'à présent unidimensionnel dans le sens que ces comptes servent surtout à transférer de l'argent d'une personne à l'autre ou d'un endroit à l'autre. En outre, un tiers de ces comptes sont inactifs. Enfin, un tiers des opérations financières sur les comptes mobiles dans l'UEMOA servent à recharger le crédit téléphonique. Contrairement au Kenya et la Tanzanie, la téléphonie mobile est encore relativement peu utilisée comme véhicule pour accumuler de l'épargne ou pour obtenir des crédits.

Le manque d'inclusion du système se traduisait par le fait que seul 1 Ivoirien sur 8 possédait un compte auprès d'une institution financière.

Graphique 13 : Une bancarisation faible par rapport à plusieurs pays africains et émergents, % du PIB, 2014



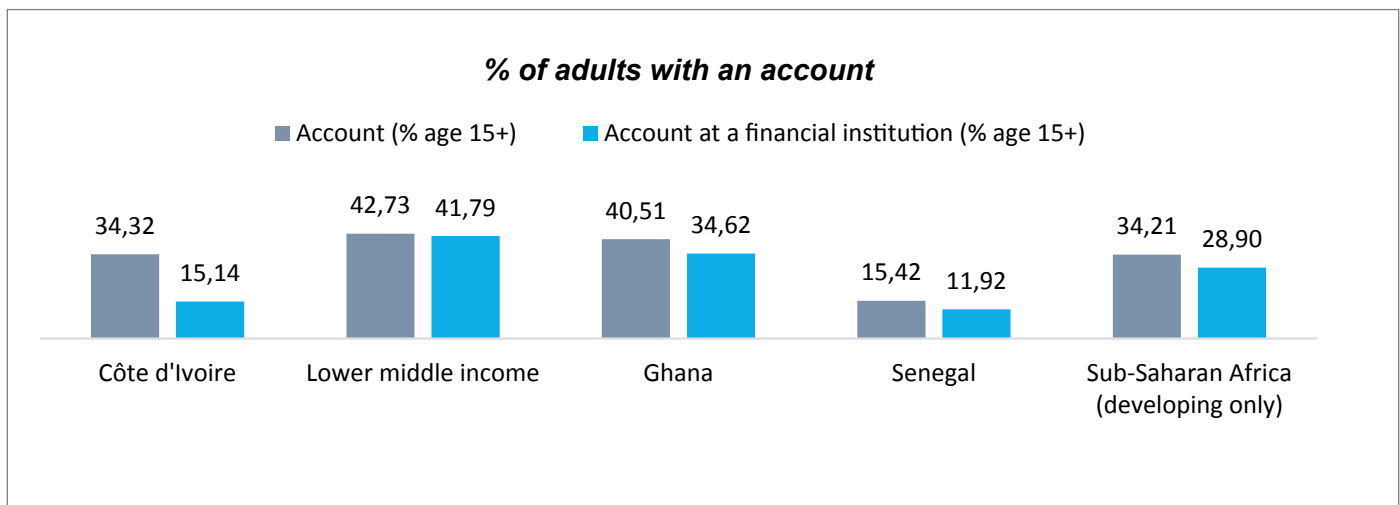
Source : FMI, FAS database.

27 BCEAO, bulletin trimestriel de statistiques. Premier trimestre 2016.

28 Pour plus de détails et comparaisons, cf. Demirguc-Kunt a. et al, The Global Findex Database 2014 : Measuring Financial Inclusion around the World, Policy Research Paper, 7225, World Bank, 2015.

29 Les données sur l'inclusion financière utilisée dans ce rapport proviennent de la Banque mondiale – the global Findex Database, qui est disponible à l'adresse internet : <http://www.worldbank.org/en/programs/globalfindex>.

Graphique 14 : Les Ivoiriens détiennent peu de comptes bancaires mais beaucoup de comptes mobiles



Source : Banque mondiale. Global Findex (Global Financial Inclusion Database)

La détention de dépôts bancaires varie selon le genre et la localisation des épargnants.

Les hommes détiennent 6 % de plus de dépôts que les femmes, alors que l'écart est de 10 points entre les adultes vivant dans les centres urbains et ceux vivant dans les campagnes. Il existe également des différences significatives selon le niveau d'éducation des épargnants. Ces tendances ne sont pas propres à la Côte d'Ivoire car elles se retrouvent dans la majorité des pays africains.³⁰

Du côté du crédit, le constat est le même. Depuis la reprise économique de 2011, le taux de crédit s'est fortement accéléré, croissant environ deux fois plus vite que l'économie dans son ensemble (près de 30% en 2015), mais son poids reste équivalent à 25% du PIB en 2015 ce qui est faible par rapport aux normes régionales et internationales (Graphique 12). Dans ces conditions, il n'est guère surprenant que 2/3 des entreprises ivoiriennes considèrent l'accès au crédit comme une contrainte majeure, ce qui est plus qu'au Sénégal (50%), en Afrique du sud (15%) et au Maroc (30%). Leur contrainte est dans la restriction de l'accès au crédit plutôt que dans le coût de celui-ci.³¹

En plus, les crédits alloués sont extrêmement concentrés sur certains emprunteurs puisque les 5 plus grands emprunteurs représentent environ 1/3 du crédit bancaire.

Cette situation est en partie due à une réglementation peu restrictive (en zone UEMOA la limite d'exposition d'un même client est fixé à 75% du capital alors que la norme internationale est de 25%), et en partie à la difficulté de cerner les risques associés à la clientèle souvent informelle. De fait les banques n'ont que peu d'incitations à diversifier leur base de clients. Si les risques sont faibles, ils ne sont pourtant pas absents car les prêts non-performants représentaient 10 % du total des crédits octroyés à la fin 2014 même si ce taux est en baisse depuis 2012 et les provisions couvrent 68% de ces crédits.

De fait les banques n'ont que peu d'incitations à diversifier leur base de clients.

30 Source : FMI, op. cit.

31 Le niveau des taux d'intérêt est relativement faible en Côte d'Ivoire à environ 6-7% pour les grands groupes et plus 9% pour les PME et les particuliers, comparé au Kenya, ou Ghana par exemple. Cependant, le coût du crédit n'est pas la véritable contrainte à laquelle doivent faire face les emprunteurs. Ces derniers sont rationnés en étant simplement exclus des mécanismes de crédits. Il existe une vaste littérature sur ce sujet, voire par exemple, J. Stiglitz et A. Weiss, Credit rationing in markets with Imperfect Information, The American Economic Review, vol. 71, Issue 3, 1981.

Quand les banques ivoiriennes prêtent, elles le font presque uniquement à court terme puisque seulement 3 % des crédits accordés ont une échéance à plus de 5 ans (61% ont moins d'un an). La raison pour ce déséquilibre provient de la structure à court terme des dépôts qui limite l'engagement des banques dans des crédits à plus long terme.³² Une autre raison est aussi le fait que les crédits à court terme sont en principe moins exposés au défaut de paiement.

Ce rapide tour d'horizon du système financier ivoirien ne saurait être complet sans indiquer que la majorité des banques ivoiriennes sont redevenues profitables après plusieurs années difficiles pendant la crise. En moyenne, leur rendement sur fonds propres en 2014 était supérieur à celui reporté au Sénégal, Maroc et en Afrique du Sud (Tableau 3). Par contre, leur rendement sur actifs était inférieur. La bonne santé des banques se reflète aussi dans leur solvabilité – selon les critères actuels de la commission des banques qui vont toutefois devenir plus contraignants dans le proche futur avec l'introduction des nouvelles normes de Bâle, ce qui va forcer les banques à s'adapter (notamment en termes de capitalisation). Il existe tout de même 4 banques sur 26 qui ne respectent pas les normes prudentielles et sont sous-capitalisées.

L'amélioration de la rentabilité des banques ivoiriennes n'est pas un indicateur de la qualité de leur gestion. En moyenne, leurs coûts restent relativement élevés par rapport à leurs revenus puisque ce ratio atteignait 77% en 2014 alors qu'il était égal à 64% au Sénégal et seulement 44% au Maroc. Leurs frais généraux (ajustés par leurs actifs) étaient aussi 1,3, 1,9 et 2,9 fois plus élevés qu'au Sénégal, en Afrique du Sud et au Maroc. Ce phénomène pourrait aussi s'expliquer par le fait que comparé au Sénégal par exemple, il y a une proportion plus grande de petites banques en Côte d'Ivoire qui ont une structure de coût plus élevée.

Il existe tout de même 4 banques sur 26 qui ne respectent pas les normes prudentielles et sont sous-capitalisées.

Tableau 3 : Les banques ivoiriennes sont rentables en dépit d'une gestion guère efficiente, 2014

	Côte d'Ivoire	Sénégal	Afrique du sud	Maroc
Rendement sur fonds propres	18.5	13.5	7.0	12.2
Rendement sur actifs	0.6	1.4	0.6	1.8
Coûts/Revenus	77.8	64.5	50.3	44.2
Revenus hors intérêt/revenus	61.7	53.2	40.2	42.0
Écart entre taux d'intérêt actif et passif	6.0	6.0	3.4	4.9
Frais généraux/actifs	5.6	4.3	2.9	1.9

Source : Banque mondiale, Global Financial Report

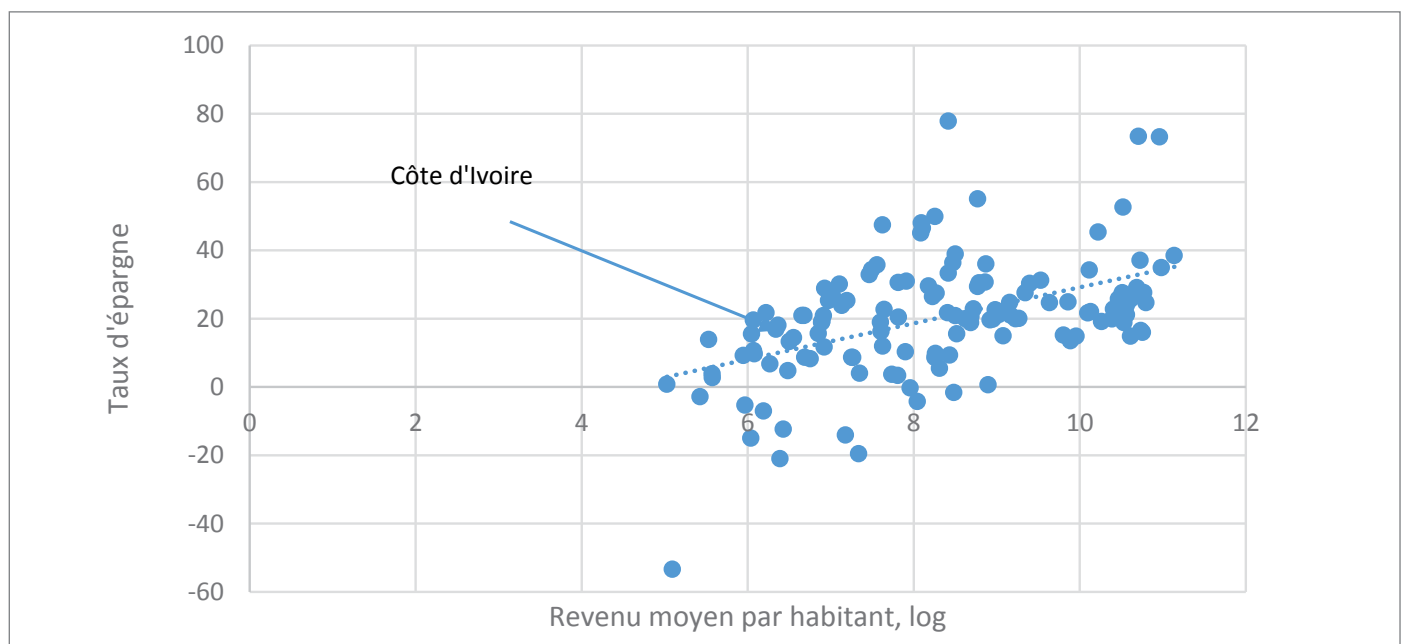
³² Le coefficient de couverture des emplois à moyen et long termes par des ressources stables est fixé au sein de l'UEMOA à un minimum de 50% depuis 2012.

B. Les raisons du retard

Le retard du marché financier ivoirien s'explique autant par le comportement des épargnants que celui des institutions financières et des demandeurs de crédits. Ces comportements ont été affectés par la crise qui a secoué la Côte d'Ivoire pendant plus de 10 ans. Si les agents économiques ont commencé à s'ajuster depuis la reprise économique en 2012, certaines pratiques prendront du temps à s'estomper car la confiance ne peut se rétablir que dans la durée. D'autres obstacles sont structurels, et demanderont des efforts soutenus de la part des autorités nationales et régionales pour les éliminer.

D'aucuns pourraient avancer que le manque de profondeur du système financier ivoirien s'explique par le niveau insuffisant d'épargne dans le pays. S'il est vrai que le taux d'épargne avait chuté pendant les années de crise, il a été en forte reprise pour dépasser 20% du PIB en 2015. Ce taux est relativement éloigné de celui des pays émergents mais devient flatteur en comparaison du niveau de revenu par habitant dans le pays (Graphique 15). Il est aussi un des plus élevés en Afrique sub-saharienne.

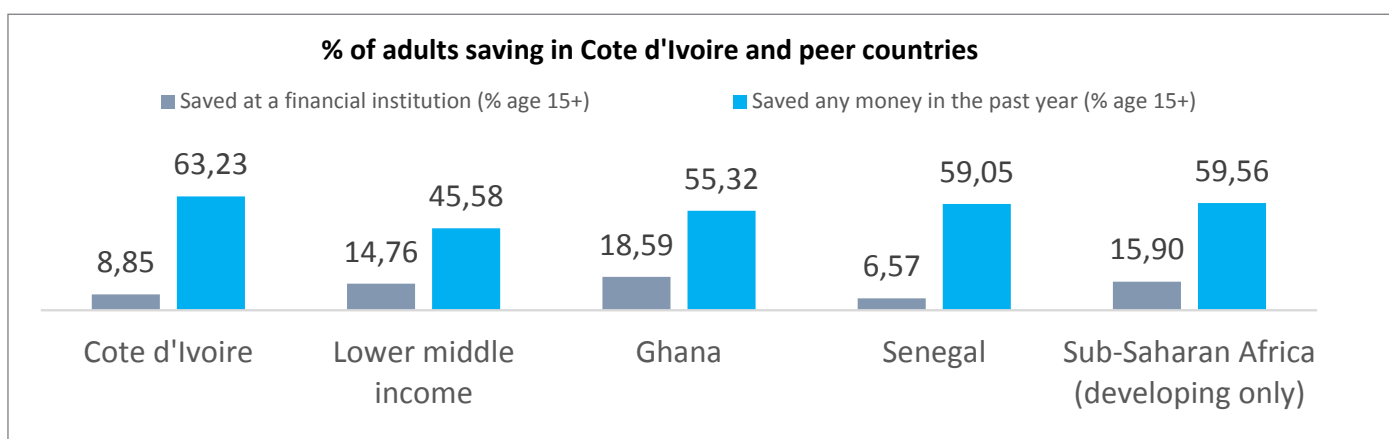
Graphique 15 : Taux d'épargne relativement bas... mais correspondant au niveau de développement économique du pays



Source : FMI

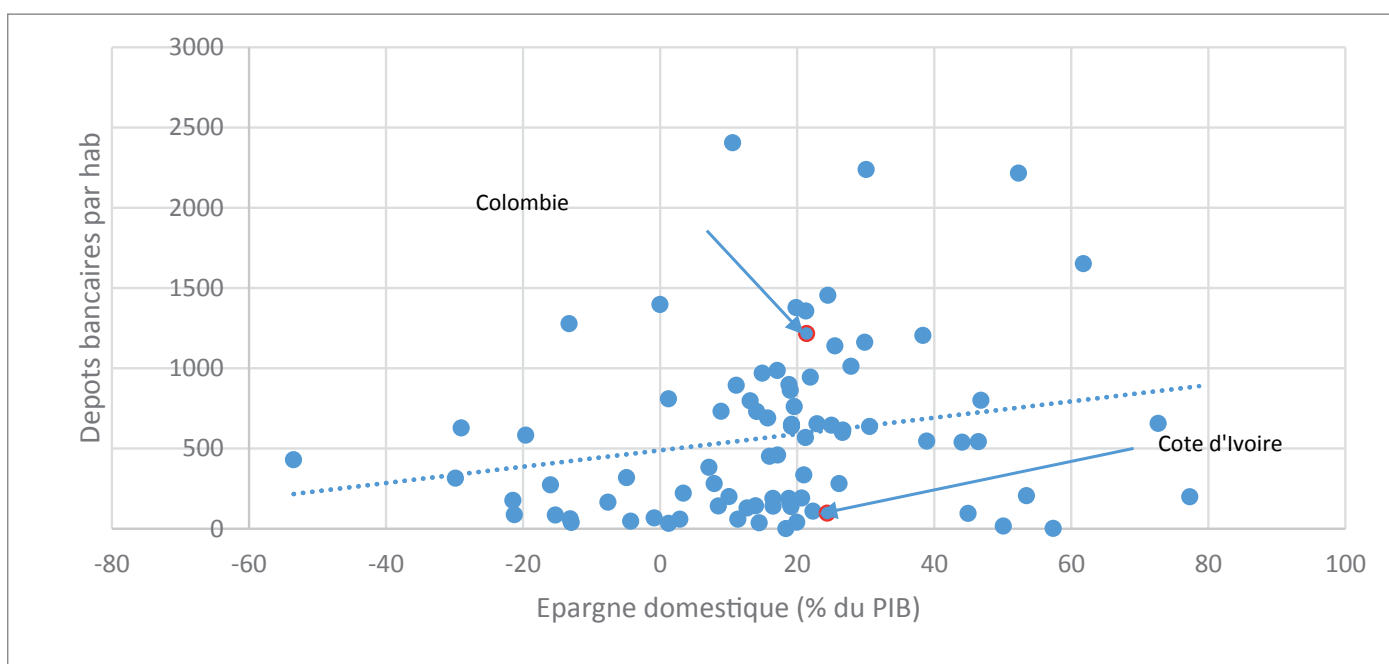
Les Ivoiriens épargnent, en moyenne plus que le reste de l'Afrique, mais ils n'épargnent pas dans les institutions financières. C'est dans cette réticence que se trouve une des raisons principales derrière le manque de profondeur du système financier. Seulement 15 épargnants sur 100 utilisent un compte bancaire en Côte d'Ivoire, alors que ce ratio est en moyenne égal à 25 en Afrique sub-Saharienne. (Graphique 16). Il atteint même 32 dans les pays à bas revenus, soit deux fois plus. La réticence transparait aussi en considérant que le taux d'épargne est approximativement le même en Côte d'Ivoire qu'en Colombie, mais la proportion de comptes bancaires y est 5 fois moins élevée (Graphique 17).

Graphique 16 : Peu d'épargnants ivoiriens utilisent des comptes bancaires



Source : Source : Banque mondiale. Global Findex (Global Financial Inclusion Database)

Graphique 17 : La faible transformation de l'épargne en dépôts bancaires



Source : FMI database.

La faible transformation de l'épargne en dépôts bancaires provient en partie du manque de motivation des banques à capter une clientèle avec peu de moyens et dispersée sur un grand territoire. Il s'agit d'un argument souvent avancé pour expliquer le manque d'inclusion des systèmes financiers dans les pays à bas revenus, en particulier en Afrique.³³ Les frais fixes de gestion sont élevés pour les banques, alors que leurs gains sont limités. Il est vrai que la détention de comptes bancaires est deux fois élevée en zone urbaine qu'en milieu rural. Bien que le taux d'urbanisation de la Côte d'Ivoire, ainsi que son revenu par habitant, soient supérieurs à la moyenne du continent africain, l'utilisation de comptes bancaires y est largement plus faible que la moyenne du continent.

33 T. Beck et A. Cull, Banking in Africa, CSAE Working Paper, August 2013.

Alors que cette explication signifierait que les banques ivoiriennes font moins d'efforts en Côte d'Ivoire que dans les autres pays à bas revenus, la raison principale est plutôt à trouver dans le comportement des épargnants. Il s'agit d'un simple choix de portefeuille à travers duquel les Ivoiriens utilisent relativement peu de dépôts bancaires car ceux-ci ne leur apportent guère de bénéfices alors qu'ils ont des coûts de transactions élevés.³⁴ Les épargnants préfèrent alors garder ou investir leur argent dans d'autres alternatives qui vont de cacher leurs liquidités à la maison pour les plus pauvres jusqu'à investir dans l'immobilier ou envoyer leurs économies à l'étranger pour les plus riches.³⁵

Effectivement, ouvrir et gérer un compte bancaire est loin d'être une chose aisée en Côte d'Ivoire. D'abord, l'infrastructure bancaire est manquante : il y a moins de 2 succursales bancaires par 1000 km² en Côte d'Ivoire contre 6 au Nigeria et 12 au Maroc. Le nombre de guichets automatiques pour 100,000 adultes est près de 26 au Maroc contre 6 en Côte d'Ivoire. En plus des coûts de transports, il y a le temps perdu aux guichets et les frais de gestion qui sont relativement élevés même si, depuis juin 2014, un grand nombre de services bancaires doivent être offerts à titre gratuit.³⁶ De simples opérations, comme l'encaissement de chèques ou l'envoi de l'argent, sont longues (cf. encadré). En fait l'importance des coûts de toutes ces transactions transparaît dans le bilan des banques puisque leurs revenus hors-intérêt représentent plus de 60% de leurs revenus totaux, contre 40% au Maroc et en Afrique du Sud.

Le cadre réglementaire ne permet pas non plus des méthodes flexibles et innovantes pour servir les clients. Dans l'UEMOA, le cadre réglementaire sur les agents bancaires (intermédiaires en opération de banques)³⁷ est très lourd, demande des dépôts de garanties élevés, et ne s'applique qu'aux établissements de crédit (pas aux SFD). Aussi il n'y a que quatre agents bancaires enregistrés dans la zone. Au Brésil, Kenya et Tanzanie par exemple, les agents bancaires et non bancaires ont permis le développement des services financiers auprès de populations rurales qui n'auraient jamais été atteintes par les banques.

En plus des coûts de transports, il y a le temps perdu aux guichets et les frais de gestion qui sont relativement élevés.

L'illustration des coûts de transaction : L'encaissement d'un chèque

Il s'agit de la même banque qui est présente en France et en Côte d'Ivoire. En France, l'encaissement d'un chèque se fait dans la journée. Par contre, dans leur agence à Cocody, cela prend plus de 72 heures. Si plusieurs facteurs expliquent cette différence, c'est le client en Côte d'Ivoire qui en subit les conséquences au bout du compte. A cette différence de traitement s'ajoutent le temps pour arriver à l'agence, surtout si vous n'êtes pas dans le centre d'Abidjan et les files d'attente qui ne sont pas négligeable à l'intérieur de l'agence

34 Il existe une longue tradition dans la littérature économique qui repose sur une approche de portefeuille pour expliquer tant la décision d'épargner que d'allouer cette épargne. Cette tradition est généralement associée à un de ses pionniers James Tobin. Voir par exemple, J. Tobin, « A Dynamic Aggregative Model », Journal of Political Economy, 1955.

35 A titre d'illustration le récent rapport sur les flux illicites de capitaux estime que 35 milliards de US dollars ont quitté la Côte d'Ivoire pendant la période 1970-2008.

36 Par exemple, les dépôts et retraits d'espèces dans la banque du client, l'encaissement de chèques, l'encaissement de virements.

37 Les agents sont des intermédiaires non-salariés d'institutions financières (mandataires) autorisés à distribuer toute une gamme de services financiers dans une optique de bancarisation. En général l'agent dispose d'une activité bien établie et la distribution de services financiers n'est pas son activité principale, celle-ci s'effectuant sous la responsabilité de l'institution financière.

Pour mieux comprendre combien les coûts sont un élément central dans la décision des épargnants ivoiriens à ne pas acquérir un compte bancaire, il suffit de comparer avec l'essor des comptes mobiles. Leur succès est grandement lié à leur facilité d'accès et l'aisance par laquelle il est facile de transférer l'argent d'un compte à l'autre.³⁸ De plus, les épargnants ont l'avantage de consulter par eux-mêmes leur solde à travers leur téléphone mobile, alors qu'à la banque cela prend beaucoup de temps.

Il y a une deuxième raison fondamentale derrière le manque de profondeur du système ivoirien. En plus du comportement des épargnants, les banques ivoiriennes sont prudentes quand il s'agit d'octroyer des crédits qui ne représentent que 75 % de leurs dépôts bancaires, ce qui semble toutefois prudent. Le poids des crédits atteint presque 100% des dépôts au Sénégal et au Maroc (graphique 18). Les banques ivoiriennes préfèrent conserver des liquidités et investir dans des titres, notamment ceux émis par le gouvernement qui représentent environ 25% des actifs des banques. Il y a donc un effet d'éviction des titres publics sur des financements plus risqués, par exemple vers les PME. En outre, il en résulte une situation de surliquidité qui se traduit par l'augmentation de leur dépôt auprès de la Banque centrale, et est aggravée par l'absence de gestion active de la liquidité par la BCEAO. Le président ivoirien n'a d'ailleurs pas ménagé ses efforts pour critiquer cette situation de surliquidité bancaire lors du forum africain pour le développement tenu en octobre 2014 à Marrakech.³⁹

Plusieurs études récentes ont mis en exergue que la propension des banques à allouer des crédits est fortement liée à la croissance économique et à la qualité de la gouvernance dans le pays.⁴⁰ Le premier facteur est un indicateur des opportunités et de la demande de la part des entreprises, alors que le deuxième facteur indique le risque que doivent prendre les banques. Ces deux facteurs explicatifs sont pertinents pour la Côte d'Ivoire dans la mesure où l'expansion des crédits est fortement corrélée à la croissance économique du pays (Graphique 18). Depuis la reprise économique de 2012, les crédits ont augmenté deux fois plus vite que le PIB si bien qu'au rythme actuel, le taux de crédits par rapport au PIB pourrait atteindre près de 40% en 2020.

Les banques ivoiriennes préfèrent conserver des liquidités et investir dans des titres, notamment ceux émis par le gouvernement.

38 Une étude économétrique récente en Tanzanie a montré que les deux principaux motifs des épargnants en faveur des comptes mobiles étaient la baisse du coût et du temps de transaction (plus besoin de se déplacer) et la possibilité de ne plus garder leur argent dans leur maison, ce qui réduit les risques. Cf. N. Economides et P. Jeziorski, *Mobile Money in Tanzania*, Working paper, Stern School of Business, NYU, 2016.

39 <http://www.jeuneafrique.com/5913/economie/financement-du-d-veloppement-marrakech-les-leaders-africains-appellent-lever-tous-les-tabous>.

40 Voir par exemple, R. Levine, *More on Finance and Growth: More Finance, More Growth?*, The Federal Reserve Bank of St. Louis, 2003 ou Claessens, Stijn, and Erik Feijen, 2006, *Finance and Hunger: Empirical Evidence of the Agricultural Productivity Channel*, World Bank Research Working Paper No. 4080 (Washington).

Graphique 18 : Les banques ivoiriennes ont une faible propension à faire des crédits même s'il y a eu une forte augmentation depuis 2011



Source : FMI

En ce qui concerne la qualité de la gouvernance, les banquiers ivoiriens l'invoquent comme la principale raison pour refuser un prêt comme cela est généralement le cas dans la région.⁴¹ Les banques prêtent peu car les demandeurs de crédit ne sont pas toujours en mesure de présenter de bons projets et des garanties tangibles. Du point de vue des banques, environ 4 demandes de prêts sur 10 sont rejetées, faute de garanties suffisantes. Par exemple, seul 30 % des terrains ont aujourd'hui un titre de propriété, ce qui limite leur utilisation comme « collatéral ». Le développement des garanties mobilières est récent (le registre du crédit mobilier tenu par le tribunal de commerce d'Abidjan a ouvert des portes en 2012, et comptabilisait 2500 garanties enregistrées en 2015), et les banques n'ont pas toutes développé la capacité d'émettre des garanties mobilières. Il est important de noter que les manquements de l'appareil judiciaire sont aussi un frein car ils rendent difficile le recouvrement des garanties ou seulement après un processus long et coûteux.

Au-delà de l'absence de garantie et des faiblesses juridiques, les banques se plaignent de la difficulté à obtenir de l'information fiable sur la solvabilité des demandeurs de crédits. Les banques ont besoin d'information quant à la solidité financière de leur potentiel client avant leur décision d'octroi de prêts. A la fin de 2014, uniquement 3,2% de la population adulte ivoirienne était couverte par une agence publique d'évaluation du crédit. La BCEAO n'est pas restée inactive devant ce problème avec le lancement du bureau régional de crédit en 2015, qui est en cours d'opérationnalisation. De même, les centrales d'information (comme la centrale des bilans) souffrent d'imperfections car

Du point de vue des banques, environ 4 demandes de prêts sur 10 sont rejetées, faute de garanties suffisantes.

41 Pour les pays au sein de l'UEMOA, voir D. Ghura, K. Kpodar, and R. Singh, Financial Deepening in the CFA Franc Zone: The Role of Institutions, IMF Working Paper, WP/09/113, May 2009.

leurs informations sont incomplètes et pas mises à jour régulièrement faute de remontée automatisée.

Enfin, les programmes d'accompagnement publics, visant à réduire et diversifier les risques associés à l'extension de crédits vers des groupes à fort potentiel ou considérés comme stratégiques, sont en pleine refonte. Les banques publiques de développement se sont globalement soldées par des échecs ; les outils de bonification des taux sont coûteux et peuvent avoir des effets pervers d'éviction de certains clients. Des mécanismes de garanties partielles sont en considération pour le financement des PME.⁴² Dans l'avenir, quels que soient les choix d'intervention que fera le gouvernement ivoirien, il sera primordial que tout système de support public intervienne en complément du secteur privé, soit le plus transparent possible dans sa gestion de manière à limiter les risques d'interférence politique et les conflits d'intérêt, et que le modèle soit soutenable financièrement.

2.3 Vers un système financier plus performant : Trois Pistes de réflexion

Le système financier ivoirien reste embryonnaire par rapport aux ambitions des décideurs politiques ivoiriens. Ce système souffre de coûts de transaction élevés et de risques non négligeables qui nuisent à son essor même s'il reste tributaire des conditions macroéconomiques et de la stabilité politique.

Ce constat qui peut être réducteur de la complexité du problème, a le mérite de pointer vers trois pistes possibles pour transformer le système financier ivoirien et ainsi accroître son efficacité et inclusion. Ces trois pistes sont décrites ci-dessous de manière séparée mais elles doivent être appréhendées dans leur ensemble car elles sont interdépendantes. En outre, elles reposent toutes sur le principe qu'une concurrence accrue entre les banques ainsi qu'avec les autres établissements financiers sera bénéfique pour le développement du pays. Toutefois, leur réussite dépendra de l'équilibre entre dynamisme et prudence qui devra être trouvé par l'Etat en impliquant la redevabilité de toutes les parties prenantes, à savoir les établissements financiers, l'Etat, la banque centrale, et les clients.

Piste 1: rendre les banques plus performantes

Aujourd'hui les banques commerciales représentent le bastion du système financier ivoirien, comptant pour pratiquement 80% des actifs financiers dans le pays. Malgré un marché qui s'est transformé au cours de ces dernières années, elles restent relativement peu efficaces dans leur rôle d'intermédiation financière en raison de coûts de transaction élevés et des risques excessifs qu'elles doivent prendre. L'action doit donc se concentrer sur la réduction de ces deux obstacles.

Pour réduire les coûts de transaction, il y a besoin de rapprocher les banques de leur clientèle, soit physiquement ou soit virtuellement, et d'améliorer la gestion interne des banques ivoiriennes. Le rapprochement physique peut se faire en suivant l'exemple probant du Kenya où le nombre de branches est passé de 576 en 2006 à 970 en 2009,

En outre, elles reposent toutes sur le principe qu'une concurrence accrue entre les banques ainsi qu'avec les autres établissements financiers sera bénéfique pour le développement du pays.

⁴² Certains programmes sont déjà en place, par exemple soutenus par l'AFD ou la SFI, mais restent à petite échelle.

généralisant une hausse de la population avec des comptes bancaires de 14 à 23 %.⁴³ Plusieurs études ont confirmé que les clients, même ceux qui maîtrisent l'outil technologique, restent attachés à visiter leurs banques. Cet effort apparaît nécessaire car le taux de couverture de l'infrastructure bancaire (succursales et machine ATM) reste très faible en Côte d'Ivoire, en particulier dès qu'on quitte le centre d'Abidjan. Les Ivoiriens utilisaient 8 fois moins une machine ATM pour retirer de l'argent que l'Africain moyen en 2014.

Un exemple à moindre coût consiste à développer un cadre réglementaire favorable pour les systèmes d'agents qui distribuent les services financiers. Les agents sont des entrepreneurs existants (par exemple la pharmacie ou le boulanger) qui sous certaines conditions peuvent distribuer les produits et services financiers, sous la responsabilité de l'institution financière pour laquelle ils distribuent. Il est important que les institutions financières vérifient que leurs agents appliquent les mêmes règles avec leurs clients que les agences (en termes de frais, d'information du client, de la confidentialité de l'information ...). Pour les institutions financières, ce modèle permet de capter l'épargne ou de distribuer les crédits sans le besoin d'avoir une agence physique. En Côte d'Ivoire le coût d'agences en zone rurale est trop élevé par rapport aux bénéfices de captation de l'épargne et un système d'agents permettrait de baisser ce coût. En outre la monnaie électronique ne peut palier complètement au manque d'agences bancaires car les transactions sont sujettes à des plafonds. La réglementation actuelle de la BCEAO sur les intermédiaires en opération de banque est restrictive, et devrait être modernisée.

Bien sûr, le rapprochement des banques vers leur clientèle doit s'opérer aussi de manière virtuelle. Les opportunités sont devenues énormes avec les innovations technologiques qui sont en train de transformer le paysage bancaire dans le monde entier. Ce mouvement a déjà été initié par les banques ivoiriennes, notamment par les nouveaux entrants et les banques régionales, mais il pourrait être accéléré par la profession bancaire. Par exemple, leurs clients pourraient déposer leurs chèques sans se déplacer à travers une application sur leur téléphone mobile (en scannant le chèque) comme cela est actuellement proposé par certaines banques nigériennes. Elles pourraient aussi favoriser la distribution des cartes bancaires qui sont sous-utilisées en Côte d'Ivoire (1,3 % de la population âgée de plus de 15 ans) par rapport au reste de l'Afrique (10%). Plusieurs expériences récentes ont montré que l'usage de ces cartes réduisait non seulement les coûts de transaction mais augmentait aussi la confiance des épargnants, ce qui génère un double effet positif pour les banques (voir encadré). Par ailleurs, il est nécessaire de diminuer ou d'éliminer les coûts liés à la gestion des comptes bancaires (consultation de solde, virements et autres) par internet pour les clients. Cela donnerait plus de confiance aux épargnants et réduirait les déplacements et les files d'attente dans les agences.

Le taux de couverture de l'infrastructure bancaire reste très faible en Côte d'Ivoire.

43 Pour plus de détails, cf.T. Beck, op. cit. Au Kenya, cette stratégie a surtout été poursuivie par l'Equity Bank.

La distribution de cartes bancaires pour réduire les coûts de transactions et accroître la confiance

La confiance est un élément essentiel pour le développement des transactions financières. Or, la confiance des épargnants, notamment ceux avec peu de moyens, envers les banques commerciales est généralement basse dans les pays en développement. L'utilisation de cartes bancaires se montre utile pour réduire les coûts de transactions (il n'est plus nécessaire de se déplacer à la banque pour retirer de l'argent) mais aussi pour mieux contrôler l'évolution de son compte bancaire et ainsi graduellement accroître la confiance envers l'établissement bancaire.

Une expérience récente menée au Mexique a montré que la distribution de cartes bancaires permettait d'accroître progressivement la confiance des épargnants et leurs dépôts auprès des banques. Cet effet prend toutefois du temps, plus de 6 mois, pour se manifester car les bénéficiaires utilisent dans un premier temps leur carte pour vérifier leurs comptes. Cet accroissement des dépôts bancaires est davantage expliqué par une hausse de la propension à épargner plutôt qu'un déplacement de l'épargne d'une forme à l'autre.

Source : Banque mondiale.

La baisse des coûts de transactions peut aussi se matérialiser grâce à une meilleure gestion interne des banques ivoiriennes, y compris par la baisse de leurs frais généraux. La hauteur de leurs coûts par rapport à leurs revenus suggère une marge de manœuvre indéniable, surtout en comparaison des banques sénégalaises qui évoluent pourtant approximativement dans le même environnement.

Ce double rapprochement des banques ivoiriennes en direction de leur clientèle, ainsi que la baisse de leurs coûts de gestion interne, pourrait se faire à travers des partenariats. Un exemple serait de s'allier avec des instituts de microfinance de manière à profiter de leur réseau national qui est à la fois plus étendu et plus léger à entretenir. Un autre exemple serait les partenariats avec les opérateurs téléphoniques. Ceux-ci existent déjà mais souffrent d'une régulation biaisée en faveur de ces derniers qui ont le contrôle sur le prix et l'accès sur leurs réseaux. Le régulateur, celui des communications en coordination avec la BCEAO, doit veiller à un accès équitable aux réseaux téléphoniques.

En parallèle à la baisse des coûts de transactions au sein du système bancaire ivoirien, il est important d'améliorer la gestion du risque. L'effort, à nouveau, devra combiner plusieurs mesures qui impliquent la responsabilité des banques elles-mêmes mais aussi de l'Etat et des clients.

Les banques ont un effort à produire pour mieux évaluer les risques associés aux demandeurs de crédits. Cela suppose l'adoption de techniques d'évaluation plus sophistiquées mais aussi une démarche plus innovatrice. Comme expérimenté par quelques banques de la place, le risque peut être mieux diversifié en le liant à des communautés plutôt qu'à des individus (comme, par exemple, les lignes de crédits offerts pour le pèlerinage à la Mecque). La qualité des demandeurs de crédits pourrait être évaluée en utilisant l'information historique fournie par les opérateurs téléphoniques sur leurs factures (cela est expérimenté par l'association Bill Gates en Tanzanie). Comme le versement d'un salaire régulier est souvent la garantie à fournir pour l'obtention d'un prêt, le paiement des salaires sur des comptes bancaires devient un point d'entrée pour les banques pour fidéliser leur clientèle. Si ce mécanisme est déjà utilisé, il l'est 3 fois moins en Côte d'Ivoire que dans le reste de l'Afrique, suggérant qu'un effort des banques dans cette direction pourrait s'avérer rentable.⁴⁴

En parallèle à la baisse des coûts de transactions au sein du système bancaire ivoirien, il est important d'améliorer la gestion du risque.

⁴⁴ Uniquement 2,9% des ivoiriens reçoivent leur salaires sur un compte bancaire, alors que cette proportion atteint 7,3 en moyenne sur le continent africain.

L'Etat et la BCEAO ont un rôle central à jouer pour améliorer l'infrastructure de crédit, permettant aux institutions financières de mieux gérer le risque de crédit. Ceci passe par :

- L'opérationnalisation du bureau régional de crédit (initiative BCEAO), et une supervision efficace pour s'assurer que les banques utilisent effectivement le bureau dans leur processus d'octroi de crédit. Le point fondamental est que les banques puissent aisément obtenir l'accord des clients pour partager leurs données avec le bureau de crédit.
- Le renforcement du registre de crédit mobilier (RCCM), qui vient d'être lancé à Abidjan mais fait face à des problèmes techniques et budgétaires.
- Le renforcement des garanties et de leur recouvrement. L'Etat se doit de renforcer l'établissement de titres fonciers indispensables au développement d'un marché de crédit vigoureux dans le long terme, en améliorant l'usage des registres de garanties sur les actifs des entreprises. L'amélioration de la protection des créanciers, de l'indépendance de l'appareil judiciaire, et de la protection des investisseurs minoritaires sont aussi des priorités. Enfin, il y a lieu de renforcer le tribunal de commerce qui a prouvé son succès, en décentralisant dans d'autres localités sur le territoire ivoirien.

Enfin, les clients devront améliorer la qualité non seulement de leurs projets mais de leur information. Dans ce sens, l'informel est une barrière car sans enregistrement il est difficile (voire impossible) d'obtenir un crédit bancaire. Au Bénin, une expérience récente a montré que la formalisation des entreprises est encouragée lorsqu'elles sont accompagnées par une formation leur permettant de monter un dossier pour obtenir un crédit.⁴⁵

Piste 2: diversifier le système financier

L'expérience internationale a mis en évidence qu'une concurrence accrue est le moteur principal pour engendrer une inclusion financière. Promouvoir la concurrence peut se faire entre les banques, en diversifiant les opérateurs, et les produits et services financiers. La diversification des opérateurs est déjà en marche en Côte d'Ivoire, en particulier avec l'émergence rapide des opérateurs téléphoniques.

Les opérateurs téléphoniques peuvent aller plus loin dans leur rôle d'intermédiation financière. La prochaine étape pour les opérateurs mobiles ivoiriens serait de rejoindre le groupe de pays qui ont mis en place des plateformes de microcrédits. En 2015, ce service est disponible dans 15 pays à travers le monde, dont le Kenya qui est vu comme un précurseur.⁴⁶ Les opérateurs téléphoniques ont pris pied dans un secteur délaissé par les banques traditionnelles en profitant de leur proche contact avec leurs clients (leur capacité de paiement peut être évaluée sur la base de leurs notes téléphoniques). L'opérateur Safaricom a ainsi introduit en 2013 un service de crédits en partenariat avec une banque (M-Shwari) qui a aujourd'hui plus de 10 millions de clients. Le mécanisme de fonctionnement est simple: les clients déposent leur argent liquide dans leur compte de téléphonie mobile, sur un compte d'épargne faiblement rémunéré, qui peuvent ensuite acquérir un crédit qui peut aller jusqu'au double du montant initialement déposé. D'autres initiatives

La prochaine étape pour les opérateurs mobiles ivoiriens serait de rejoindre le groupe de pays qui ont mis en place des plateformes de microcrédits).

⁴⁵ Cf. IFC study, An Incentive Package to Encourage Small Business Registration in Benin, 2016.

⁴⁶ Source: GSMA report, 2016.

existent de par le monde mais n'ont pas encore pignon sur rue en Côte d'Ivoire. Si ce dispositif pouvait se développer avec la réglementation existante par des partenariats entre opérateurs de réseaux mobiles et banques, la BCEAO et l'Etat devraient respectivement résoudre les défis liés à l'usage du taux d'usure (qui rend le service non solvable) et à l'identification des clients en l'absence d'un fichier national et de la signature électronique.

Ensuite il importe de renforcer le secteur de la microfinance, qui est orientée vers les populations à plus bas revenus. En Côte d'Ivoire et dans la zone UEMOA, les institutions de microfinance ne peuvent que proposer des crédits et des dépôts à leurs clients, et ne peuvent pas offrir de chèques ou de cartes de débit ou de crédit. La maturité des prêts ne peut dépasser celle des dépôts, ce qui contraint le financement à moyen terme. En conséquence la croissance et diversification des institutions de microfinance est limitée. Le cadre réglementaire régional sur la microfinance devrait donc être révisé pour permettre l'innovation et une offre plus diversifiée de produits compte tenu de tous les clients informels et PME/TPE qui ne sont pas servis par la banque. Dans le même temps, la révision du cadre réglementaire devrait faciliter la sortie ou restructuration des institutions qui ne sont pas performantes.

La diversification du système financier passe aussi par le développement de nouveaux produits. Par exemple, les banques pourraient chercher à utiliser davantage le crédit-bail ou l'affacturage qui apparaissent mieux adaptés à une clientèle sans beaucoup de moyens financiers et incapables de fournir des garanties (voir encadré). Les techniques de prêts basées sur les cash-flows, et non sur le collatéral physique devraient être explorées.

Le cadre réglementaire régional sur la microfinance devrait donc être révisé pour permettre l'innovation et une offre plus diversifiée

Faciliter l'accès au crédit par le crédit-bail : L'expérience africaine de l'IFC

L'écrasante majorité des Très Petites Entreprises en Afrique subsaharienne s'activent dans le secteur informel et souffrent d'un manque de garanties et d'antécédents de crédit que les banques exigent pour les demandes de prêts ou tout autre service financier. Les difficultés d'accès au financement viennent, de manière systématique, en tête des plus grandes contraintes liées à l'expansion des petites entreprises entravant ainsi la création d'emploi et la prospérité économique de manière générale. On peut y remédier grâce à une solution commode découlant d'un système éprouvé matérialisé essentiellement sous forme de contrat entre deux parties.

“Le crédit-bail s'attaque de manière efficace au problème du manque d'accès au financement”, selon Riadh Naouar, le manager du programme Africa Leasing Facility. «Il s'agit d'une solution innovante pour se payer des équipements et des machines qui permettent aux Petites et Moyennes Entreprises de se développer et de prospérer.» Depuis qu'il a été lancé en 2008, le programme Africa Leasing Facility a formé plus de 14 000 chefs de petites entreprises, appuyé l'adoption de 16 cadres législatifs, réglementaires et fiscaux et mobilisé des investissements d'une valeur de 27 millions de dollars dans 5 projets de crédit-bail. Ce programme est actif dans 15 pays.

Dans sa forme la plus simple, le crédit-bail peut être défini comme un contrat entre deux parties par lequel une partie, le crédit bailleur, met à la disposition de l'autre partie, le crédit-preneur pour son usage, un actif tels qu'une machine, un équipement ou des véhicules, pour une période déterminée, moyennant des paiements fixes à l'avance. Le crédit-bail repose sur le postulat selon lequel on gagne des revenus en utilisant des actifs et non en les possédant. Il est basé sur la capacité du crédit-preneur à générer de la trésorerie à partir des activités de l'entreprise pour payer les loyers, et non sur le bilan, l'historique de crédit ou les garanties disponibles.

Source : IFC

Une autre piste pour diversifier le système financier passe par le développement des marchés de capitaux. Pour ce faire, il faut que le marché de la dette souveraine fonctionne mieux afin de fournir une référence de prix au marché des titres privés. Des spécialistes en valeur du Trésor viennent d'être introduits pour améliorer le fonctionnement du marché primaire et secondaire ; mais ils restent des efforts à faire pour améliorer l'infrastructure de marché (dépositaire central et plate-forme de trading), diversifier les instruments (repos, la vente à

découvert) et la base d'investisseurs, et accroître la liquidité du marché secondaire. Au-delà des réformes du marché de la dette souveraine, il importe que les entreprises aient la taille, gouvernance, et transparence nécessaire pour accéder au marché.

Piste 3: mieux protéger et éduquer les consommateurs

La modernisation du système financier doit se faire rapidement mais aussi avec maîtrise.

Le régulateur doit veiller à la bonne marche du système en procédant à des contrôles systématiques des banques et, le cas échéant, en sachant appliquer des mesures correctives voir des sanctions aux établissements qui ne respectent pas les règles de prudence. Dans ce contexte, les clients des banques prennent une importance particulière car leur implication permet de renforcer la gouvernance.

En Côte d'Ivoire, comme pour tous les pays de l'UEMOA, le rôle de régulateur et de surveillances du système financier est sous la responsabilité de la BCEAO depuis 1990.⁴⁷ La Commission Bancaire contrôle toutes les banques commerciales, les émetteurs de monnaie électronique et toutes les institutions de microfinance ayant un montant de crédits ou dépôts supérieurs à 2 milliards de FCFA. Les institutions de microfinance de plus petite taille sont sous la responsabilité des autorités nationales.

Toutefois le cadre réglementaire présente des carences importantes et nous en soulignons trois. La première carence est que les règles de prudence ne correspondent pas aux dernières recommandations de la BIS (Bâle 2). Un autre exemple est la limite des engagements sur une même signature qui peut atteindre 75% du capital contre 25% selon les normes internationales (ceci devrait changer d'ici 2021). Il y a donc urgence de mettre en place les nouvelles normes qui permettront de renforcer la solvabilité des banques.

La deuxième carence est que la régulation est laxiste car elle n'impose pas à la Commission Bancaire de prendre des mesures à l'encontre des établissements qui ne respectent pas les normes de prudence. Les établissements défaillants sont tolérés ce qui nuit à la discipline du marché financier. L'urgence de restructurer plusieurs banques publiques peu performantes s'inscrit dans ce contexte, car leur défaillance a un impact négatif sur l'intermédiation financière.⁴⁸ Le cadre réglementaire de la résolution bancaire de la BCEAO est peu flexible et éloigné des standards internationaux, et devrait être modernisé.

La troisième carence est que la Régulation Bancaire au sein de l'UEMOA est dépourvue d'instruments de régulation des « holdings » qui opèrent au niveau sous régional. L'exemple de l'Eco-Bank, dont le siège est à Lomé, est révélateur, son statut échappant à la supervision bancaire régionale telle qu'établie actuellement. La BCEAO et la Commission Bancaire travaillent sur un cadre de concertation pour remédier à ce problème.

En outre, la régulation financière contient peu de dispositions permettant de protéger efficacement le consommateur de services financiers. La protection du consommateur est essentielle pour les nouveaux usagers des services financiers, afin qu'ils aient confiance dans le système, accroissent leur épargne, et évitent de prendre des prêts qu'ils ne pourront jamais rembourser. En renforçant la transparence de l'information financière, la protection du consommateur favorise aussi la compétition entre les banques, et réduit les coûts

Les établissements défaillants sont tolérés ce qui nuit à la discipline du marché financier.

47 Les banques et les instituts de microfinance sont réglementés par des lois régionales (Loi bancaire, 2010 et Loi sur les Systèmes Financiers Décentralisés, 2011) et plus récemment des textes communautaires ont été adoptés sur les paiements mobiles (2015), les crédit- bureaux (2013).

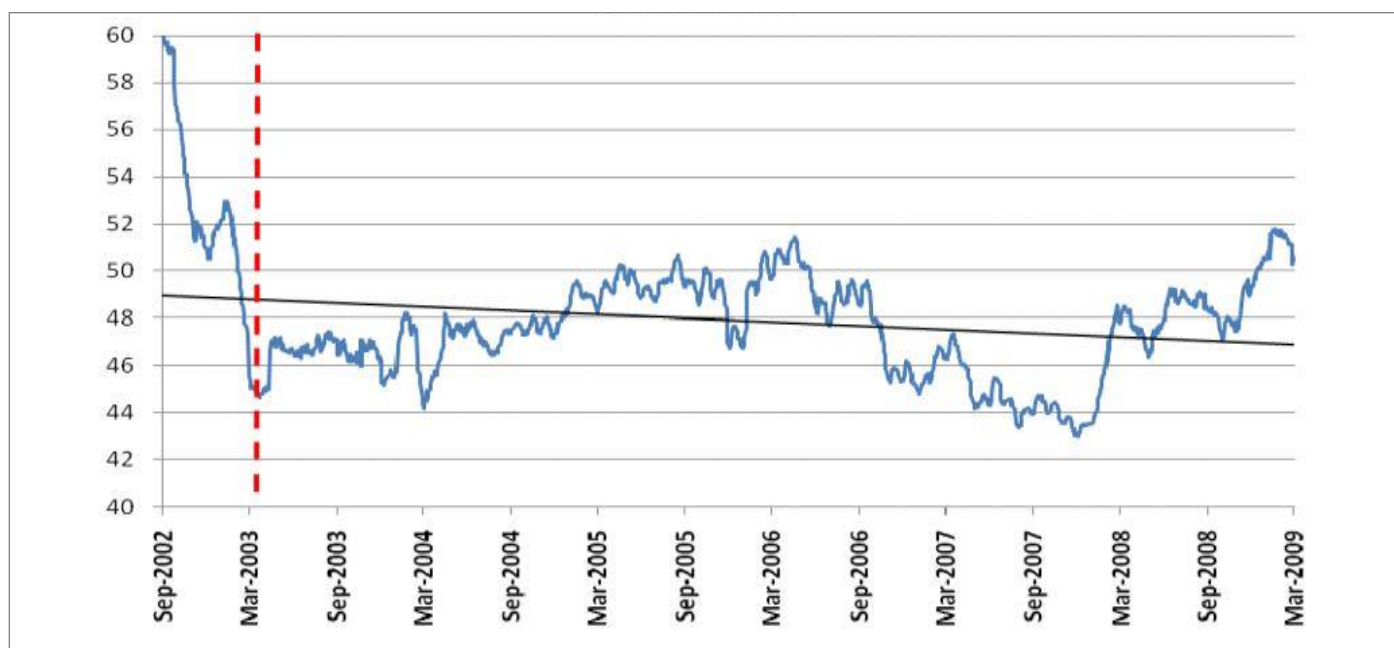
48 Le gouvernement a déjà pris plusieurs actions, y compris la restructuration de la CNCE en mars 2015. Plusieurs décisions sont attendues sur l'UNACOOPEC et la BNI. La banque Versus est en attente d'être privatisée.

de transaction.

Pour donner un exemple de transparence de l'information, dans plusieurs pays ont été développées des bases de données permettant de comparer les coûts des services financiers entre les différentes institutions. Le Pérou a été pionnier en la matière. Quand il a lancé l'outil de comparaison des coûts des services financiers en 2003, sans aucune imposition de taux, après la publication des taux, le taux moyen pour le crédit à la consommation a baissé de 1500 points en 6 mois, démontrant que grâce à la transparence il y a plus de concurrence naturelle (Graphique 19).

Un autre moyen de favoriser la transparence de l'information financière est d'établir des « documents de synthèse » par produit. Ce document a le même format pour toutes les institutions, et décrit les coûts et conditions du produit en question. Cela permet au client de mieux comprendre ses droits et obligations et de comparer les conditions tarifaires et non tarifaires du produit.

Graphique 19 : Les taux d'intérêts moyens sur les crédits à la consommation au Pérou avant et après la mise en place de l'outil de comparaison



Source : SBS, Pérou

Enfin, la mise en place d'un mécanisme pour gérer les plaintes des clients est un autre moyen pour les protéger. Toutes les plaintes doivent être traitées d'abord par l'institution financière, mais il arrive que le client ne soit pas satisfait après ce premier processus et se sente lésé dans un rapport de force qui ne lui est pas favorable. Aller en justice n'est pas une option compte tenu du coût et du délai. Une instance de médiation ou d'arbitrage en deuxième recours, à un coût abordable, permet au client d'obtenir réparation.

Les autorités ivoiriennes prévoient de créer une institution (observatoire) qui puisse promouvoir la transparence des services financiers et la médiation, ainsi que l'éducation financière. Cette initiative devrait être encouragée et toutes les institutions financières (banques, institutions de microfinance, assurances et émetteurs de monnaie électronique) devraient participer.

ANNEXES STATISTIQUES

Tableau 1: Indicateurs Economiques Principaux

	2012	2013	2014	2015	2016
Comptes Nationaux (% du PIB)					
Consommation finale	79.7	76.4	76.0	75.2	74.5
Formation brute du capital	12.8	17.0	18.7	19.9	21.5
Variation de stocks	3.3	3.7	1.0	0.3	0.7
Solde extérieur	4.2	2.9	4.2	4.7	3.3
PIB (Coût des facteurs)	89.8	89.8	89.4	89.2	89.4
Agriculture	22.2	21.0	21.2	21.1	20.5
Industrie	24.0	26.0	24.8	25.2	26.4
Service	31.0	30.3	30.9	30.6	31.0
Droits et Taxes net	10.2	10.2	10.6	10.8	10.6
Prix (% glissement annuel moyen)					
Indice des Prix à la consommation	1.3	2.6	0.4	1.2	2.1
Indicateurs Fiscaux (% du PIB)					
Recettes totales et dons	19.2	19.7	19.6	21.2	21.4
Dépenses totales	22.3	21.9	21.8	24.2	25.5
Dépenses courantes	17.8	15.9	15.9	17.4	18.1
Depenses d'investissement	4.5	6	5.9	6.7	7.4
Solde global	-3.2	-2.2	-2.2	-3	-4
Secteur extérieur					
Balance commerciale	11.4	9.6	10.3	10.8	10.4
Exportations de marchandises (f.o.b)	45.2	38.5	38.6	38.3	38.3
Importations de marchandises (f.o.b)	33.8	29.0	28.2	27.5	27.9
Compte de services (Net)	-7.3	-7.3	-7.8	-8.6	-8.5
Autres (Net)	-5.4	-4.3	-3.4	-3.8	-3.7
Solde du Compte Courant	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
Compte de Capital et d'Operations Financières					
Compte de Capital	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Investissements Directs Etrangers	1.2	1.3	2.0	2.2	3.0
Investissements de Portefeuille et Autres	0.5	0.6	0.3	0.3	0.1
Memo					
PIB (prix courant en milliards de FCFA)	13677.0	15446.0	16796.0	18495.0	20432.0
PIB (prix constant 2009 en milliards de FCFA)	12335.5	13479.3	14623.2	16130.4	17707.6
Taux de change (FCFA:US\$-moyenne annuelle)	510	494	494	591	
Population (million)	22	22.5	23.1	23.7	24.3

Source: Fonds Monétaire International, Banque mondiale, Institut National des Statistiques

Tableau 2: Compte Nationaux

% du PIB	2012	2013	2014	2015e	2016e
Prix courant					
Demande Agregée					
Consommation Finale	79.7	76.4	76.0	75.2	74.5
Privée	66.9	63.6	63.0	61.1	60.7
Publique	12.8	12.7	13.0	14.0	13.8
Formation Brute de Capital	12.8	17.0	18.7	19.9	21.5
Privée	7.3	10.6	12.5	13.1	13.7
Publique	5.5	6.3	6.2	6.8	7.8
Variation de Stocks	3.3	3.7	1.0	0.3	0.7
Solde Extérieur	4.2	2.9	4.2	4.7	3.3
Exportations	48.9	41.5	41.3	40.1	38.3
Importations	44.7	38.6	37.0	35.4	35.0
Facteurs de production					
PIB au cout des facteurs	89.8	89.8	89.4	89.2	89.4
Agriculture	22.2	21.0	21.2	21.1	20.5
Industrie	24.0	26.0	24.8	25.2	26.4
Services	31.0	30.3	30.9	30.6	31.0
Droits et Taxes Net	10.2	10.2	10.6	10.8	10.6
Prix Réel (base 2009)					
Demande Agregée					
Consommation Finale	81.0	77.2	77.0	76.5	75.7
Privée	68.6	65.4	65.0	63.4	62.9
Publique	12.4	11.8	12.1	13.0	12.8
Formation Brute de Capital	11.5	15.8	16.9	17.9	19.2
Privée	6.4	9.8	11.1	11.6	12.0
Publique	5.1	6.1	5.8	6.4	7.2
Variation de Stocks	3.6	4.7	3.7	3.8	5.4
Solde Extérieur	3.9	2.3	2.3	1.8	-0.3
Exportations	47.2	39.8	38.2	38.5	37.8
Importations	43.3	37.5	35.8	36.7	38.0
Facteurs de production					
PIB au cout des facteurs					
Agriculture	19.8	18.8	19.3	19.0	18.4
Industrie	21.1	24.0	22.9	23.5	25.1
Services	36.0	35.3	36.0	36.0	36.2
Droits et Taxes Net	10.9	10.3	10.1	10.1	9.8

Sources: Institut National des Statistiques, FMI et Banque Mondiale

Tableau 3: Croissance Réelle par Secteur

Glissement annuel (%)	2012	2013	2014	2015	2016
Agriculture	0.3	3.8	11.5	6.8	2.4
Agriculture vivrière, élevage	-2.5	1.2	18.7	5.0	4.3
Agriculture d'exportation	4.3	5.7	2.8	10.0	-0.4
Sylviculture	0.6	87.1	0.0	-6.9	0.0
Pêche	18.8	16.5	0.4	3.0	3.0
Industrie	6.1	24.2	3.9	12.5	17.1
Extraction minière	-25.8	14.7	-3.0	26.3	24.2
Industries agroalimentaires	28.4	4.1	8.7	3.2	7.0
Energie	155.2	97.9	-6.3	20.0	33.6
Bâtiments et travaux publics	40.5	17.9	15.5	26.1	20.0
Autres industries manufacturières	4.3	21.3	7.9	3.5	8.0
Services	6.8	7.2	9.1	8.3	8.7
Transports et Communication	27.2	8.9	5.9	8.3	9.1
Services	-3.2	7.5	10.2	7.8	9.0
Commerce	9.3	5.1	10.8	9.0	8.0
Administration publique	35.1	3.5	7.3	6.4	4.2
Sources: Institut National des Statistiques, FMI et Banque mondiale					

Tableau 4: Opérations Fiscales

%PIB	2012	2013	2014	2015	2016
Recettes totales et dons	19.2	19.7	19.6	21.2	21.4
Recettes totales	18.6	18.4	17.8	19.7	19.8
Recettes Fiscales	16.2	15.6	15.3	16	17.2
Impôts directs	5.3	5	4.4	4.3	4.2
Impôts Indirects	10.9	10.6	10.9	11.7	11.9
Recettes non-fiscales	2.4	2.8	2.5	3.7	2.6
Dons	0.6	1.3	1.8	1.5	1.7
Dépenses Totales	22.3	21.9	21.8	24.2	25.5
Dépenses courantes	17.8	15.9	15.9	17.4	18.1
Salaire et Traitements	6.8	6.7	7	7.2	7
Subventions et autres Transferts courants	3	2.1	1.8	2.2	1.8
Autres dépenses courantes	4.2	3.5	3.9	4.4	5.2
Dépenses liées à la crise	0.4	0.5	0.4	0.6	0.1
Service de la Dette	1.7	1.4	1.3	1.6	1.7
Dette intérieure	0.6	0.7	0.7	0.8	0.9
Dette extérieure	1.1	0.6	0.6	0.8	0.8
Dépenses d'investissements	4.5	6	5.9	6.7	7.4
Financées sur ressources intérieures	3.7	4	3.6	4.3	4.4
Financées sur ressources extérieures	0.8	2	2.3	2.5	3
Solde Primaire	-1.2	-0.1	-0.5	-0.4	-1
Solde Global	-3.2	-2.2	-2.2	-3	-4
Solde Global (excl. dons)	-3.8	-3.5	-4	-4.5	-5.7
Variations des arriérés intérieurs	1.4	0.3	-1	0	-0.1
Solde Global (base caisse)	-1.8	-2	-3.2	-3	-4.2

Source: Fonds Monétaire International et Banque Mondiale

Tableau 5: Balance des paiements

%PIB	2012	2013	2014	2015	2016
Solde du Compte Courant	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
Solde du Compte Courant (excl. Dons)	-0.3	-1.0	-1.5	-1.2	-1.3
Solde Commerciale	11.4	9.6	10.3	10.8	10.4
Exportations (f.o.b)	45.2	38.5	38.6	38.3	38.3
dont Cacao	12.6	12.5	13.6	16.4	14.4
dont produits pétroliers	14.7	11.0	9.2	6.1	4.9
Importations (f.o.b)	33.8	29.0	28.2	27.5	27.9
dont pétrole	10.3	9.4	7.7	4.9	4.3
Services (net)	-7.3	-7.3	-7.8	-8.6	-8.5
Revenus primaires (net)	-3.4	-2.9	-3.3	-3.5	-3.6
dont intérêt sur la dette publique	1.1	0.6	0.6	0.8	0.8
Revenus Secondaire (net)	-1.9	-1.4	0.0	-0.3	-0.2
Gouvernement	-0.2	0.4	1.8	1.5	1.7
Autres secteurs	-1.8	-1.8	-1.8	-1.8	-1.8
Comptes de Capital et d'Operations Financières	-1.5	2.4	1.5	1.8	1.8
Compte du Capital	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Compte des Operations Financières	-1.5	2.4	1.5	1.8	1.8
Investissements Directs Etrangers	1.2	1.3	2.0	2.2	3.0
Investissements de portefeuille (net)	0.5	0.6	0.3	0.3	0.1
Autres investissements (net)	-3.2	0.6	-0.8	-0.6	-1.3
Officiel, net	-1.9	0.5	2.1	3.6	0.7
Prêts projets	0.4	1.4	1.5	1.8	2.1
Autres prêts	0.0	0.0	2.1	3.2	0.0
Amortissement	2.3	0.9	1.4	1.3	1.4
Non-officiel, net	-1.3	0.1	-2.9	-4.2	-2.0
Erreurs et omissions	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde Global	-2.7	0.4	0.6	0.1	-0.1

Source: Fonds Monétaire International et Banque Mondiale

Tableau 6: Inflation, Taux de change et Prix

Glissement annuel moyen (%)	2012	2013	2014	2015	2016
Inflation					
Déflateur du PIB	2.6	3.3	0.8	1.4	1.8
Indice des prix à la consommation	1.3	2.6	0.4	1.2	2.1
Indice hors alimentation	1.8	2.8	1.4	1.0	
Indice produits alimentaires	-0.3	1.9	-2.1	2.0	
Taux de change (CFA:US\$)	510	494	494	591	
Produits de base sélectionnés					
Pétrole (\$/bbl)	105.0	104.1	96.1		
Cacao (\$/kg)	2.4	2.4	3.1		
Café (\$/kg)	4.1	3.1	4.4		
Caoutchouc (\$/kg)	3.2	2.5	1.7		

Source: Institut National des Statistiques, Ministère des Finances, Banque mondiale

Tableau 7: Taux de Pauvreté

	1985	1995	2002	2008	2015
Total	10	32.3	38.4	48.9	46.3
Urbain	5	42	49	62.5	56.8
Rural	15.8	19.4	24.5	29.5	35.9

Source: Ministère du Plan et de Développement, 2015

Tableau 8: Indicateur du Secteur Monétaire et Bancaire

	2012	2013	2014	2015	2016
A. Situation Monétaire					
Avoirs extérieurs nets	-14.2	0.2	14.5	11.4	5.8
Avoirs intérieurs nets	16.0	16.9	16.7	21.7	18.5
Credits nets à l'Etat	29.6	15.3	14.1	-3.0	2.0
Banque Centrale	19.1	2.2	-8.5	-16.5	-12.5
Banques	45.9	31.8	36.1	5.7	9.5
Crédit à l'économie	12.4	22.6	21.7	29.6	22.5
Masse Monétaire (M2)					
B. Solidité financière de l'ensemble du secteur bancaire (%)					
Adéquation des fonds propres					
Capital aux avoirs pondérés par le risque	8.6	9.2	10.1		
Normes de fonds propres					
Total des crédits/total des actifs	52.1	55.4	58.3		
Concentration: crédit aux 5 plus grande emprunteurs au capital	129.5	91.1	293.1		
Crédits en souffrance bruts/total des crédits	15.5	12.3	10.4		
Provisions générales/crédits en souffrance bruts	78.7	73.6	77.1		
Crédits en souffrance nets/total des crédits	3.8	3.6	2.7		
Crédits en souffrance nets des provisions/fonds propres	49.5	49.0	28.2		
Résultats et rentabilité					
Rendement net d'impôt des actifs moyens (ROA)	0.5	1.2			
Rendement net d'impôt des fonds propres moyens (ROE)	7.1	17.4			
Traitements et salaires/revenus bancaire net	29.8	28.9			
Liquidités					
Actifs liquides/total des actifs	35.3	37.1	49.8		
Actifs liquides/total des dépôts	46.1	50.0	67.5		
Total des crédits/total des dépôts	77.6	82.0	79.0		
Source: Fonds Monétaire International					





Bureau de la Banque mondiale en Côte d'Ivoire,
Abidjan, Cocody, RUES BOOKER WASHINGTON &
JACQUES AKA, Abidjan
01 BP 1850 Abidjan 01
Tél: (+225) 22 400 400
ax: (+225) 22 447 979
www.banquemonde/cotedivoire.org